

LE DEVOIR

Vol. CVI N° 133

LE DEVOIR, LE MARDI 16 JUIN 2015

1,13 \$ + TAXES = 1,30 \$



Jean Doré, en 1993. Le successeur de Jean Drapeau a été le maire de la Ville de Montréal de 1986 à 1994.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

JEAN DORÉ 1944-2015 Le maire des grandes réformes

JEANNE CORRIVEAU

Il avait fait entrer Montréal dans une nouvelle ère en modernisant l'appareil municipal et en ouvrant les portes de l'hôtel de ville aux citoyens. Jean Doré n'est plus. L'ancien maire de Montréal a succombé lundi au cancer à l'âge de 70 ans, entouré des siens.

La nouvelle du décès de M. Doré est survenue alors que les élus montréalais étaient réunis en conseil municipal lundi après-midi. «*Salut, Jean!*», a lancé le maire Denis Coderre après que les élus eurent observé une minute de silence à la mémoire de celui qui fut maire de Montréal de 1986 à 1994 à la tête du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM).

Jean Doré avait appris qu'il était atteint d'un cancer du pancréas au mois d'août 2014. Comme ce cancer ne pardonne pas, l'ex-maire se savait condamné, mais il avait accepté de se soumettre à des traitements de chimiothérapie. En décembre 2014, il s'était dit serein, malgré la maladie et les traitements éprouvants.

Les citoyens pourront venir rendre hommage à Jean Doré lors d'une chapelle ardente samedi et dimanche prochains à l'hôtel de ville de Montréal, a indiqué le maire Denis Coderre. Les funérailles devraient avoir lieu au même endroit en début de semaine prochaine, a-t-il dit.

«*Il a rouvert l'hôtel de ville aux citoyens. Il avait une grande vision d'urbanisme*», a déclaré le maire Coderre en rappelant que Jean Doré avait fait des gestes importants pour protéger le patrimoine et les espaces verts, dont le mont Royal.

«*C'est un choc pour tous les élus du conseil de ville d'apprendre la mort de ce grand maire que fut Jean Doré. Il a jeté les bases de l'action municipale telle qu'on la connaît aujourd'hui, à commencer par l'urbanisme*», a pour sa part souligné le chef de l'opposition, Luc Ferrandez.

Démocratie municipale réinventée

Jean Doré a notamment doté Montréal de son premier plan d'urbanisme, mis fin à l'époque des démolitions massives, lancé la relance du Vieux-Montréal et aménagé la première piste cyclable, rue Rachel, malgré la contestation, a fait valoir M. Ferrandez.

Le vétéran à l'hôtel de ville et ancien membre du RCM, Marvin Rotrand a salué la contribu-

VOIR PAGE A 8 : DORÉ

FRAIS ACCESSOIRES

Des cliniques craignent de devoir fermer

La fermeture de cliniques spécialisées entraînerait un débordement dans le public

JESSICA NADEAU

Il est minuit moins une pour les cliniques médicales qui craignent de devoir fermer leurs portes si le ministre de la Santé ne présente pas une solution aux frais accessoires d'ici les trois prochaines semaines.

Le nouvel article du code de déontologie du Collège des médecins interdisant aux cliniques médicales de facturer des frais accessoires entrera en vigueur le 7 juillet. Ce faisant, il privera les cliniques publiques à gestion privée de leur principale source de revenus. À trois semaines de l'ultimatum, elles attendent encore la solution promise par Québec. «*Les travaux se poursuivent*», se contente de répondre l'attachée de presse du ministre de la Santé, Joanne Beauvais.

À l'Association des cliniques médicales du Québec (ACMQ), on craint le pire. «*Si nous n'avons pas de réponse d'ici le 7 juillet, c'est une grande partie des cliniques de services spécialisés qui vont fermer leurs portes parce qu'elles deviennent illégales et que [les médecins] ne prendront pas le risque de perdre leur permis*», soutient Isabelle Girard, la directrice générale de l'Association. Elle affirme que

VOIR PAGE A 8 : CLINIQUES

FRANCOFOLIES

Le débloccage francophile de Pascale Picard

PHILIPPE PAPINEAU

Après avoir obtenu un succès populaire dès son premier disque, propulsé par le titre *Gate 22*, la chanteuse québécoise Pascale Picard a paradoxalement reçu son lot de critiques en raison de ses textes en anglais, textes qu'elle assumait par ailleurs totalement. Mais ces derniers temps, la musicienne commence à flirter davantage avec l'écriture et le chant en français, à tel point qu'elle vient de participer à un atelier d'écriture dans le cadre du Festival

de la chanson de Tadoussac, en plus de monter ce soir sur une des scènes extérieures des FrancoFolies pour «*un spectacle à 98%*» dans la langue de Molière.

Jointe à Tadoussac au lendemain de ses ateliers d'écriture, Pascale Picard avouait être un peu chamboulée par ce qu'elle venait de vivre dans ces séances. C'est que, pour elle, malgré une vie toute francophone, l'écriture de chansons s'est tou-

VOIR PAGE A 8 : PICARD

Lire aussi › Notre couverture quotidienne des FrancoFolies. Page B 8



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Pascale Picard propose «*un spectacle à 98%*» dans la langue de Molière.

AUJOURD'HUI



Actualités › Fête nationale. Les organisateurs redoutent l'effet des coupes sur les festivités de l'an prochain. Pages A 3 et A 6

Actualités › Rapport du v. g. de Montréal. Bergeron voit des lacunes dans le plan d'urgence de la Ville en cas de sinistres. Page A 5

Économie › Bombardier. Un tout premier vol de démonstration public réussi pour le CS300 au salon du Bourget. Page B 1

Le Monde › États-Unis. Jeb Bush se lance dans la course à la présidence. Page B 5



Avis légaux..... B 4
Décès..... A 4
Météo..... B 6
Mots croisés..... B 6
Petites annonces..... A 4
Sudoku..... A 5

HAUSSE DU NOMBRE D'IMMIGRANTS REÇUS

Le français risque d'en pâtir, craint le chef du PQ

ROBERT DUTRISAC

Correspondant parlementaire à Québec

Le chef du Parti québécois, Pierre Karl Péladeau, juge que la hausse des seuils d'immigration que favorise le premier ministre Philippe Couillard risque de fragiliser le français au Québec.

« À l'époque de l'austérité libérale dans laquelle nous a plongé [sic] le premier ministre Philippe Couillard, alors que nous savons dès aujourd'hui que nos structures d'accueil sont insuffisantes pour ceux et celles qui ont choisi de venir au Québec, un dialogue avec la société m'apparaît [sic] requis avant de prendre des décisions qui pourraient fragiliser encore davantage le français au Québec », a écrit lundi Pierre Karl Péladeau sur son compte Facebook.

Selon le chef de l'opposition officielle, il faudrait dépenser plus « pour que nous puissions être un pays accueillant et procurer l'accompagnement nécessaire pour l'apprentissage du français, la langue du Québec ».

Au cabinet de la ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, Kathleen Weil, on indique que les consultations sur les nouveaux seuils d'immigration pour la période 2016-2019 n'auront sans doute pas lieu avant janvier. D'ici là, la ministre a du pain sur la planche : elle présentera à l'automne une nouvelle politique sur l'immigration, assortie d'un plan d'action, qui feront l'objet d'une consulta-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La ministre de l'Immigration déposera un projet de loi pour instaurer un système de déclaration d'intérêt pour la sélection des immigrants, qui permettra de choisir rapidement les candidats en fonction des besoins en main-d'œuvre.

tion publique. De plus, elle déposera un projet de loi pour instaurer un système de déclaration d'intérêt pour la sélection des immigrants, un système qui éliminera la liste d'attente et permettra de choisir rapidement les candidats en

fonction des besoins en main-d'œuvre.

Pour le porte-parole de l'opposition officielle en matière d'immigration, Maka Kotto, l'annonce de Philippe Couillard est « anticipée » et n'est basée sur aucune donnée probante. On ne sait pas

si on est en mesure, déjà, de bien accueillir les nouveaux arrivants; le chômage des immigrants récents est de 27% à Montréal, contre 14% à Toronto, et bon nombre d'entre eux touchent de l'aide sociale, a signalé le député de Bourget.

Pour le porte-parole caquiste, Simon Jolin-Barrette, avant même de proposer une hausse des seuils, il faut s'assurer de bien intégrer les immigrants et de bien les franciser. « L'immigration, ce n'est pas juste une question d'employabilité », estime le député de Borduas.

Pour le directeur général de la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI), Stephan Reichold, le gouvernement québécois a réduit ses budgets en immigration ces dernières années tandis que les transferts fédéraux ont augmenté substantiellement. Encore cette année, le budget du ministère a été amputé. Selon la compilation de la TCRI, ce budget est passé d'un peu plus de 175 millions de dollars en 2010-2011 à un peu moins de 166 millions pour l'année en cours. Or les transferts fédéraux destinés à l'immigration se sont élevés à 258 millions de dollars en 2010-2011 pour s'établir à un peu plus de 340 millions cette année, une hausse de 32%. La différence a servi à renflouer le fonds consolidé, croit Stephan Reichold.

Le Devoir

Lire aussi • Imprudence dogmatique. L'éditorial d'Antoine Robitaille. Page A 6

D É B A T S

Justin Trudeau ira finalement chez Maclean's

Ottawa — Il y aura finalement une joute oratoire préélectorale en anglais entre Justin Trudeau et Stephen Harper. Le chef libéral a accepté de participer au débat du magazine *Maclean's*, qui se tiendra le 6 août, a confirmé la publication lundi. Le premier ministre Harper, le chef du NPD, Thomas Mulcair, et la chef des verts, Elizabeth

May, avaient déjà indiqué qu'ils seraient présents à ce débat anglophone. Les échanges seront diffusés sur Internet et à la télévision chez Omni, City et la chaîne parlementaire CPAC. M. Harper a boudé cette année les débats traditionnels organisés par le consortium des médias. Il a plutôt choisi cinq échanges — dont deux en français — auxquels il souhaite prendre part. Les trois chefs fédéraux ont en outre accepté de participer avec le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, aux *Face-à-face* du réseau TVA début octobre.

Le Devoir

Le ministre Alexander vante les politiques d'immigration révisées du Canada

LIA LÉVESQUE

Le ministre fédéral de la Citoyenneté et de l'Immigration, Chris Alexander, a vanté les nouvelles politiques d'immigration du Canada, plus axées sur les besoins économiques, mais aussi sur les motifs humanitaires, affirmant que nulle part au monde de telles politiques ne reçoivent autant d'appui.

Le ministre a pris la parole, lundi matin, devant les membres du Conseil des relations internationales de Montréal, et il a justement expliqué que les politiques d'immigration du Canada avaient été révisées depuis une dizaine d'années, notamment pour tenir davantage compte des besoins du marché du travail au Canada.

« Il n'y a pas un seul pays au monde qui a mis autant d'énergie, autant de passion pour réformer ses programmes d'immigration au courant de la dernière décennie. Il n'y a pas un seul pays au monde, ni en Asie, ni en Europe, sûrement pas aux Amériques, où la confiance publique et l'appui public pour l'immigration — une immigration axée sur l'économie, axée sur les besoins économiques de notre pays — mais généreux, encore, avec des filières humanitaires, des programmes humanitaires très, très importants, où cet appui public est aussi fort qu'au Canada », a lancé le ministre.

La catégorie des immigrants économiques représentera presque 65 % du total des admissions au Canada en 2015.

Et le gouvernement fédéral a l'intention de faire passer cette proportion à 70 % au cours des prochaines années, a précisé le ministre.

« Notre priorité de transformer nos politiques et nos programmes [d'immigration] afin qu'ils répondent de manière optimale aux besoins économiques et sociaux actuels du Canada est liée, bien sûr, à toute la stratégie pour l'économie canadienne », a-t-il justifié.

En matière d'accueil des réfugiés, le ministre Alexander a souligné les efforts déployés par le Canada auprès des Syriens et des Irakiens. « Il s'agit de 40 000 Irakiens et Syriens qui vont être accueillis par le Canada sur plusieurs années. On a commencé ces programmes en

2009; on les a renforcés pour la Syrie aujourd'hui », a-t-il noté.

« Notre réforme a fait en sorte que le système se concentre maintenant sur les pays vraiment en crise, où la persécution est une réalité quotidienne. Le système reste encore très fort, plus vite que jamais, et ça nous permet de faire des engagements auprès des réfugiés qu'on veut rétablir au Canada », a-t-il expliqué.

Le ministre fédéral de la Citoyenneté et de l'Immigration s'est par ailleurs réjoui de l'annonce faite le week-end dernier par le premier ministre du Québec, Philippe Couillard, voulant que la province accueille davantage d'immigrants.

La Presse canadienne



L'ÉCOLE DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

ÉCOLE.INM.QC.CA

DU 12 AU 15 AOÛT,
VIVEZ L'EXPÉRIENCE
DE L'ÉCOLE D'ÉTÉ
DE L'INSTITUT DU
NOUVEAU MONDE !

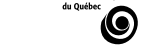


#NOUSSOMMES
COLLÈGE MONTMORENCY - 12 AU 15 AOÛT 2015

#ee2015

Conférences | Séminaires | Ateliers | Tables rondes
Débats | Sessions par profil | Et plus encore !

L'École d'été 2015 est réalisée grâce à la participation financière du Forum jeunesse Laval et du Secrétariat à la jeunesse.



Un événement organisé par l'Institut du Nouveau Monde



Les DPJ inquiets de l'impact des réductions de services dans les écoles et les garderies

Signalements en hausse de 5% et sévices physiques de plus en plus nombreux

ISABELLE PARÉ

Alors que les enfants signalés à la Direction de la protection de la jeunesse sont en hausse de près de 5% et les sévices physiques en croissance, les directeurs de la Protection de la Jeunesse (DPJ) se disent particulièrement inquiets des mesures de redressement budgétaires susceptibles de frapper les services aux enfants et aux adolescents.

Dans leur bilan annuel dévoilé lundi, les DPJ de l'ensemble de la province ont lancé un appel sans équivoque aux pouvoirs publics et à l'ensemble de la société civile afin de protéger les « besoins fondamentaux des enfants » en cette période de rigueur budgétaire.

Cet appel survient alors que les signalements d'enfants en besoin de protection sont en hausse de 4,8%, avec quelque

86 861 signalements en 2014-2015, et que les cas de sévices physiques ou de risque de sévices physiques sont en croissance, comptant pour plus de 30% des signalements retenus. Dans ce contexte, il est urgent de resserrer la prévention pour éviter le glissement vers des situations de protection, disent-ils.

« Nous sommes inquiets des coupures dans les services de garde et dans le réseau scolaire, car c'est le filet de sécurité pour beaucoup d'enfants. Même dans les écoles, les premiers services en tête de liste quand il y a de l'argent à aller chercher, ce sont ceux des élèves en difficulté », s'inquiète Maryse Davreux, directrice de la Protection de la jeunesse pour la Montérégie.

« Quand les enfants n'obtiennent pas de réponse à leurs besoins fondamentaux, ça amène des signalements. Et quand ça

nous arrive, la situation s'est vraiment détériorée », ajoute-t-elle.

Plus de sévices physiques

Les DPJ observent depuis quelques années une recrudescence des cas de sévices physiques, plus marquée dans les régions de Montréal et de Laval, qu'on parvient mal à expliquer. Si la principale cause de signalement demeure la négligence, « il y a aussi de plus en plus de signalements pour des mauvais traitements psychologiques », note Maryse Davreux.

« C'est sûr que le contexte socio-économique influe sur l'alcoolisme et la toxicomanie qui ont des impacts directs sur le traitement des enfants. Ça fait quelques années que les abus physiques sont en croissance, et nous collaborons avec les chercheurs pour mieux comprendre ce qui se passe », ajoute la porte-parole des directeurs

de la Protection de la jeunesse.

En 2014-2015, plus de 34 000 signalements ont été retenus dans l'ensemble de la province, dont plus de 35% avaient trait à la négligence et 30% aux sévices physiques. Pas moins de 14,5% des enfants pris en charge l'ont été pour des mauvais traitements psychologiques et 5,3% pour des sévices sexuels.

L'augmentation sensible des cas qui sont rapportés aux DPJ est attribuable en partie à la sensibilisation croissante du public à l'égard des enfants maltraités, ajoute M^{me} Davreux. Malgré la hausse des cas, cette dernière affirme que la réponse apportée aux enfants en situation de détresse est très rapide et que les listes d'attente ont diminué, notamment en Montérégie où 98% des dossiers sont traités en 30 jours.

Le Devoir

Le NPD livre son premier discours du Trône en Alberta

DEAN BENNETT à Edmonton

Le discours du Trône du nouveau gouvernement néodémocrate albertain a annoncé lundi des projets de loi pour interdire les dons d'entreprises et de syndicats aux partis politiques et pour augmenter les impôts des grandes entreprises et des contribuables les plus riches.

Ces propositions respectent les promesses faites lors de la campagne électorale, le mois dernier, qui a vu le Nouveau Parti démocratique (NPD) et la chef Rachel

Notley mettre fin à un règne de près de 44 ans des progressistes-conservateurs.

Le discours, lu en Chambre par la nouvelle lieutenant-gouverneure Lois Mitchell, a détaillé les objectifs et les intentions du gouvernement pour une séance législative qui ne devrait durer que quelques semaines.

Le projet de loi phare est intitulé « une loi pour renouveler la démocratie en Alberta », et propose d'interdire les dons d'entreprises et de syndicats aux partis politiques.

Les dons d'entreprises, y compris des chèques impor-

tants en outre de sociétés pétrolières, ont constitué historiquement une portion substantielle du financement du Parti progressiste-conservateur. Les néodémocrates ont sur tout compté sur les dons de syndicats pour remplir leurs coffres.

Le chef intérimaire du Parti progressiste-conservateur, Ric McIver, a fait valoir que la fin des dons des entreprises ferait basculer l'équilibre politique du côté du NPD, tout en forçant les entreprises à trouver des manières moins transparentes de contribuer aux organisations politiques.

« Si les entreprises veulent

donner de l'argent, elles auront à trouver une manière légale d'encourager d'autres personnes à le faire », a déclaré M. McIver, l'un des neuf conservateurs détenant un siège à l'Assemblée législative.

Un autre projet de loi propose une augmentation « modeste » de l'impôt sur le revenu des entreprises, selon ce qu'a précisé M^{me} Notley.

La chef néodémocrate avait promis précédemment d'augmenter le taux d'imposition de 10 à 12% pour les grandes entreprises.

La Presse canadienne

ACTUALITÉS

Bulletin ministériel

MICHEL DAVID



Malgré l'austérité, Hélène David a réussi à faire augmenter les crédits consacrés à la culture. Son plan d'action pour le livre a fait l'unanimité. Pour la première fois depuis l'adoption de la Charte de la langue française, un gouvernement libéral s'apprête à en resserrer l'application pour imposer la présence du français dans les grandes chaînes commerciales. Il lui reste à trouver une nouvelle vocation à la bibliothèque Saint-Sulpice. **A**

Les talents de communicateur de Gaétan Barrette sont inversement proportionnels à sa délicatesse. Il a habilement utilisé le projet de loi 20 comme bâton, mais on ne saura pas avant trois ans si l'entente avec les omnipraticiens garantira réellement l'accès à un médecin de famille. En revanche, le retour de la « prime Bolduc » sous une forme déguisée est une certitude. **A-**

Martin Coiteux garde le cap sur le déficit zéro contre vents et marées, mais prétendre que les compressions budgétaires n'influent pas sur les services offerts à la population, comme le président du Conseil du trésor le répète continuellement, est une véritable insulte à l'intelligence. **B**

Pierre Paradis préfère généralement rester dans l'ombre, mais il a le don des initiatives qui lui donnent une bonne image. L'automne dernier, il s'en était pris aux épiciers qui trompent leur clientèle en réemballant des produits périmés. Cette fois-ci, son projet de loi sur la sécurité des animaux lui a valu un concert d'éloges. **B**

Pierre Moreau a perdu sa partie de bras de fer avec la mairesse de Longueuil, Caroline St-Hilaire. Il a eu le bon sens de ne pas céder le point de pourcentage de la TVQ que réclamaient les municipalités. Il a promis de leur donner de nouveaux moyens pour freiner l'augmentation des dépenses de rémunération, mais la conclusion d'un nouveau pacte fiscal s'annonce ardue. **B**

Les syndicats et le patronat ont salué à l'unisson l'annonce de la modernisation de la Loi sur les décrets, réclamée depuis des années, qui fixe les conditions de travail des travailleurs non syndiqués dans certains secteurs. Même accueil positif pour le projet de loi sur le financement des régimes de retraite à prestations déterminées présenté par Sam Hamad. **B**

Le deuxième budget de Carlos Leitão portait encore une fois la marque du président du Conseil du trésor, mais il a tout de même compris qu'une coupure uniforme des crédits d'impôt aux entreprises dans tous les secteurs était mal avisée. M. Leitão devra cependant apprendre qu'un ministre des Finances ne doit pas réfléchir à haute voix, par exemple à la possibilité de privatiser des sociétés d'Etat. **B-**

Le plan de lutte contre la radicalisation présentée par la ministre de la Sécurité publique, Lise Thériault, a été généralement bien accueilli. Après la spectaculaire évasion survenue à la prison d'Orsainville l'an dernier, l'« erreur » qui a permis la sortie en douce de Bordeaux du fils de « Mom » Boucher était un peu gênante. **B-**

Le leader parlementaire du gouvernement, Jean-Marc Fournier, joue parfaitement son rôle de *bad cop* dans le dossier de PKP. Justifier son refus de réclamer l'extension de la loi 101 aux entreprises qui relèvent de la compétence fédérale en évoquant de possibles représailles contre les francophones hors Québec était farfelu. **C**

L'été est à nos portes et on attend toujours le Plan pour la révision du modèle d'affaires et de gouvernance du tourisme promis par Dominique Vien.

D'un ministre à l'autre, la réflexion sur le toit du stade se poursuit sans qu'une décision se profile encore à l'horizon. Aux dernières nouvelles, on parlait d'une sorte de matelas gonflable... **C**

Même si le premier ministre lui a renouvelé publiquement sa confiance, le ministre de l'Économie, Jacques Daoust, a de nombreux détracteurs. Il a dû s'excuser de sa déclaration sur l'ego des entrepreneurs des régions, qualifiés de « rois de village ». Ses réflexions à voix haute sur l'opportunité de privatiser les casinos pour financer les réserves autochtones étaient aussi maladroites. **C-**

Après avoir déclaré qu'elle accueillerait volontiers un intégriste dans son cabinet, la ministre de l'Immigration, Kathleen Weil a dû faire un virage à 180 degrés en quelques heures. Au départ, elle devait être la maîtresse d'œuvre du plan d'action pour lutter contre la radicalisation, mais elle s'est fait damer le pion par sa collègue de la Sécurité publique. **C-**

François Blais a mal commencé à l'Éducation en recommandant lui-même d'expulser quelques étudiants de l'UQAM pour faire exemple. Il est parfaitement légitime de vouloir réformer la gouvernance des commissions scolaires, mais le ministre n'a pas besoin d'être aussi condescendant. Rencontrer la présidente de la CSDM aurait été la moindre des choses. Son manque d'empathie pour les élèves aux prises avec des difficultés d'apprentissage est navrant. **C-**

Mener une consultation sur l'acceptabilité sociale à huis clos est une contradiction qui aurait dû sauter aux yeux de Pierre Arcand. Malgré les promesses de limiter les hausses de tarifs à l'inflation, le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles a laissé Hydro-Québec plumer allégrement ses abonnés, tout en bradant l'équipement de la centrale de Gentilly. **C-**

Le projet de loi sur la neutralité religieuse présentée par la ministre de la Justice, Stéphanie Vallée, était à la limite de l'insignifiance. Également responsable de la condition féminine, M^{me} Vallée a été incapable d'expliquer de façon satisfaisante pourquoi une employée de l'État sera autorisée à porter le tchador, que M. Couillard avait lui-même présenté comme un symbole de l'oppression de la femme. **C-**

David Heurtel a raison de vouloir un BAPE sur le projet d'expansion du port de Québec, tout comme il aurait raison d'imposer la consigne des bouteilles de la SAQ. Un ministre de l'Environnement ne peut cependant pas se permettre de s'isoler des groupes environnementaux. **C-**

Robert Poëti est un grand parleur, mais il a plus de mal à se brancher. En janvier dernier, il disait privilégier un train de surface pour prolonger la ligne bleue du métro. Au début de juin, il a fait volte-face et n'en veut plus. Il attend maintenant le « dossier d'opportunité » qui doit lui être remis... en décembre. **C-**

Voir le premier ministre Couillard poireauter deux heures au soleil pour une rencontre de 45 secondes avec le pape en disant long sur la qualité de notre diplomatie. A titre de ministre des Relations internationales, Christine St-Pierre est responsable de la délitescence de nos relations avec la France, illustrée par la fin de l'entente de réciprocité sur les droits de scolarité et la baisse de 30% du budget de l'Office franco-québécois pour la jeunesse. **D**

La ministre de la Famille, Francine Charbonneau, a dû abandonner son projet de loi sur les places fantômes en garderie. La spéculation à grande échelle sur la revente des permis n'a pas semblé la troubler le moins. Une candidate de choix à un éventuel remaniement. **D**

mdavid@ledevoir.com

La Fête nationale en péril

Des coupes de 20 % infligées au budget d'organisation des célébrations font craindre pour 2016

CAROLINE MONTPETIT

La tenue de la Fête nationale telle qu'on la connaît est compromise pour l'an prochain. C'est ce que laisse entendre, dans une lettre signée par 181 personnalités qui paraît dans *Le Devoir* de ce mardi, le Mouvement national des Québécois, qui organise les festivités à l'échelle du Québec.

Le Mouvement a subi cette année une réduction de 20% de son budget, qui est passé d'une prévision de 4,4 millions à 3,6 millions de dollars. S'il a su compenser une partie du manque à gagner avec ses réserves de quelque 300 000\$, il pourrait ne plus y arriver l'an prochain, a expliqué au *Devoir* le directeur général du MNQ, Gilles Grondin.

Pour maintenir une fête nationale digne de ce nom, il faut qu'il y ait « une envie collective de participer à quelque chose qui nous ressemble à la grandeur du Québec », dit-il. « Les noms qui sont derrière la signature montrent qu'on ratisse large, qu'on ratisse dans tous les milieux », ajoute M. Grondin.

Les signatures regroupent en effet de nombreux maires, représentants des milieux des affaires, des milieux syndicaux et du monde artistique.

On a récolté 181 noms donc, parce que c'est le 181^e anniversaire de la fête qui a vu le jour en 1834, dans la région de Montréal. Ce sont les proches des Patriotes, aux côtés des Ludger Duvernay et Louis-Joseph Papineau, qui ont ouvert le bal. Ils organisaient alors de grandes tablées fraternelles, auxquelles tous étaient conviés. « La Saint-Patrick date aussi à peu près de ces années où les gens se regroupaient par ethnies », dit M. Grondin.

La Saint-Jean-Baptiste, devenue fête des Canadiens français, sous l'impulsion du groupe « Aide-toi et le ciel t'aidera », l'ancêtre de l'actuelle Société Saint-Jean Baptiste, est alors fêtée par les francophones jusqu'en Nouvelle-Angleterre.

« Mais depuis le Moyen Âge, on célèbre le solstice d'été. Cela se célébrait en Nouvelle-France par les colons, avant 1834, avec des feux de joie », ajoute M. Grondin.

Pas de nouveaux projets

Le budget de 3,6 millions, dégagé par le gouvernement du Québec, dont le Mouvement national des Québécois a bénéficié cette année, est l'équivalent du budget de 2006-2007. « Nous avions l'idée de faire de nouveaux projets cette année, alors évidemment, ça ne s'est pas fait », dit-il.

À Montréal, c'est le comité de la Fête nationale qui organise le traditionnel défilé et le spectacle, qui aura lieu cette année dans le Quartier des spectacles, précisément pour réduire les frais. Le comité a en effet dû composer avec des compressions de 100 000\$ dans la commandite de Loto-Québec, à laquelle s'ajoutera une autre réduction de 100 000\$ l'an prochain.

Et le Mouvement national des Québécois peine à rassembler des commanditaires dans le secteur des affaires du Québec. Il a tenté d'obtenir des commandites pour produire un cahier spécial, et a cherché le soutien du mouvement bancaire, du monde de l'automobile, des grandes chaînes

d'épicerie. « Personne n'a embarqué », dit M. Grondin.

Au même moment, les coûts de production des spectacles, qui sont très majoritairement gratuits, augmentent. Et l'organisation des fêtes doit faire concurrence à la panoplie de festivals qui déferle sur le Québec tout l'été, avec force moyens et grosses pointures.

En plus du spectacle organisé sur les plaines d'Abraham à Québec, le Mouvement national des Québécois coordonne les activités de quelque 700 fêtes locales.

Célébrée depuis plus de cent ans au Canada français, la Saint-Jean-Baptiste est devenue officiellement Fête nationale des Québécois en 1977, par un arrêté ministériel du gouvernement péquiste de René Lévesque. Elle vise désormais à réunir tous les Québécois.

Le Devoir

Lire aussi · La dernière grande Fête nationale? La lettre du Mouvement national des Québécois signée par 181 personnalités. *Page A 6*



Offerts depuis 1983, les programmes d'immersion, inspirés du modèle canadien, permettent aux élèves d'apprendre non pas le français, mais bien « en » français, dans une proportion variant de 50 à 90 % de leur formation.

FRANCOPHONIE

Le français cajun n'est pas mort

En Louisiane, l'avenir passe par l'immersion

PHILIPPE ORFALI
à Ottawa

« Chaque fois qu'on s'apprête à fermer le cerceuil du français cajun en Louisiane, le cadavre se lève et demande une bière », lance Zachary Richard aux gens qui lui demandent de broser le portrait de sa communauté. Or le cadavre semble avoir troqué le tabouret du bar pour le banc d'école, une nouvelle génération de programmes d'immersion française connaissant un succès sans précédent en Louisiane.

Le français louisianais se meurt. L'État du sud des États-Unis compterait quelque 160 000 francophones, surtout des personnes âgées, et le taux de transmission de la langue d'une génération à l'autre ne peut qu'être qualifié que d'anémique. Ostracisés toute leur jeunesse durant par leurs enseignants, car ils parlaient le français, de nombreux Cajuns ont fait, une fois adultes, une croix sur leur langue, associée pour toujours à ces sévices, expliquait lundi à Ottawa la professeure de l'Université de Louisiane à Lafayette Laura Atran-Fresco.

« Si on était pris à parler le français, on devait s'agenouiller sur des grains de riz dur, ou en-

core écrire des centaines de fois "I will not speak French", relate-t-elle. Les enfants qui ne pouvaient demander les toilettes en anglais se soulaient. La plupart ont choisi de ne pas transférer la langue à leurs enfants pour leur éviter cette humiliation. »

Mais voilà qu'un ensemble de lois adoptées au cours des dernières années change peu à peu la donne, explique cette Franco-Américaine, dont la thèse porte sur les revendications identitaires des Cadiens, descendants des Acadiens de la déportation.

En 2010, le congrès de la Louisiane adoptait à l'unanimité une loi chargeant le Conseil pour le développement du français en Louisiane, une agence publique, de « promouvoir, soutenir et renforcer les programmes et l'instruction en immersion de langue française à tous les niveaux d'enseignement primaire et secondaire de l'État [...] et de développer un programme d'immersion française qui puisse être utilisé par toute école désireuse d'inclure dans son cursus un tel programme ». Offerts depuis 1983, les programmes d'immersion, inspirés du modèle canadien, permettent aux élèves d'apprendre non pas le français, mais bien « en » français, dans une proportion variant de 50 à

90% de leur formation. D'autres lois ont depuis été adoptées pour faire du français une langue administrative de l'État, ou encore pour permettre la signalisation bilingue.

Époque charnière

En 2013, la Louisiane allait encore plus loin en adoptant la loi 261 sur le choix de l'école d'immersion. Depuis septembre dernier, il suffit de 25 signatures de parents prêts à inscrire leurs enfants d'âge préscolaire à un programme d'immersion française pour que la commission scolaire locale soit forcée de le faire.

Les dernières données disponibles, datant de l'année précédente, montrent que plus de 4050 élèves suivent la majorité de leur formation en français. En dix ans, leur nombre a pratiquement doublé.

Une conjoncture à laquelle s'ajoute le fait que les premiers diplômés des programmes d'immersion sont, à leurs tours, devenus parents. « On est vraiment à une époque charnière pour le français en Louisiane, parce qu'on va voir si ces enfants de l'immersion, si ces nouveaux jeunes francophones, cadiens, qui commencent eux-mêmes à avoir des enfants, vont pouvoir transmettre le flambeau.

Déjà, on voit que certains enfants de l'immersion deviennent à leurs tours professeurs. »

Lucide, M^{me} Atran-Fresco reconnaît qu'il est tôt pour qualifier ces mesures de succès. Comme au Canada, de nombreux parents décident de retirer leurs enfants des classes d'immersion en cours de parcours, par exemple en cas de problèmes au niveau des notes scolaires.

Toutefois, longtemps associé à la misère crasse des bayous, le français est aujourd'hui pour la Louisiane une langue de savoir et d'ouverture, mais aussi un outil de développement économique. Ce qui, en soi, constitue une victoire pour les Cadiens.

M^{me} Atran-Fresco se trouvait lundi dans la capitale canadienne à l'occasion de la 4^e édition de l'Université d'été sur la francophonie des Amériques, dont l'Université d'Ottawa est l'hôte jusqu'à vendredi. Quarante universitaires et professionnels de 12 pays participent à ce sommet bisannuel, qui propose en 2015 de jeter un regard critique sur la nature des échanges caractérisant le développement de la francophonie des Amériques.

Le Devoir

ACTUALITÉS

DESTRUCTION DU REGISTRE D'ARMES À FEU

Le gouvernement a fait pression sur la GRC

MÉLANIE MARQUIS
à Ottawa

Le gouvernement exerçait d'importantes pressions pour détruire précipitamment les données du registre des armes à feu en même temps qu'il assurait à la commissaire à l'information qu'il les préserverait.

C'est ce qui ressort d'une déclaration solennelle de plus de 20 pages faite par un enquêteur du Commissariat à l'information du Canada dans le cadre d'une demande de contrôle judiciaire en Cour fédérale.

Ces allégations mettent la table en vue d'une contestation de la constitutionnalité d'une section du projet de loi omnibus sur le budget qui modifierait rétroactivement les lois sur l'accès à l'information et sur la protection des renseignements personnels.

Elles impliquent notamment certains hauts gradés de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) ainsi que le ministre de la Sécurité publique, parrain du projet de loi sur l'abolition du registre des armes d'épaule adopté en avril 2012.

Selon la déclaration signée de l'enquêteur Neil O'Brien, des pressions ont été exercées en coulisses par ces divers acteurs, de diverses façons, pour s'assurer de la destruction expéditive des données du registre.

Officiellement, dans ses communications avec la commissaire à l'information fédérale, Suzanne Legault, le ministre de la Sécurité publique de l'époque, Vic Toews, tenait un autre discours.

Ainsi, après que M^{me} Legault eut demandé au ministre, le 13 avril 2012, de lui assurer que les données liées à une demande d'accès non résolue seraient préservées malgré l'adoption du projet de loi, M. Toews lui a assuré, le 2 mai 2012, « que la GRC respectera le droit d'accès décrit dans la section 4 de la Loi sur l'accès à l'information ».

Or, dès le lendemain, un responsable du Programme canadien des armes à feu, qui est chapeauté par la police fédérale, évoquait dans un

échange de courriels avec un collègue « la pression des hauts gradés de la GRC pour devancer la date de la suppression ».

Le collègue en question lui répond entre autres: « Entre toi et moi, quelqu'un au bureau du premier ministre va devoir nous payer bien des verres s'ils veulent que cela se produise d'ici la fin du mois d'août [2012]. »

Barrage de questions

Alors que le dossier chemina dans les méandres des procédures d'accès à l'information, les pressions se faisaient de plus en plus importantes.

« Juste en passant, le bureau du ministre [de la Sécurité publique] me met beaucoup de pression pour détruire les données plus rapidement », a ainsi écrit un adjoint du directeur général du Programme canadien des armes à feu à un collègue du programme le 29 mai 2012.

Les données du registre ont finalement été abolies le 31 octobre 2012, à l'exception de celles du Québec, qui demandait à les obtenir pour constituer un nouveau registre provincial. Le gouvernement québécois a finalement perdu ce combat en Cour suprême.

Le gouvernement conservateur a fait face à un barrage de questions en Chambre en provenance des députés du Parti libéral du Canada, lundi, après que les documents eurent fait surface. « Les conservateurs admettront-ils qu'ils ont bafoué la loi, qu'ils cherchent maintenant à changer rétroactivement la loi pour couvrir leur manœuvre et que cette magouille qu'ils ont cherché à cacher et que le ministre cherche encore à cacher est aussi constitutionnellement discutable que moralement indéfendable », a demandé le député Stéphane Dion.

Le ministre de la Sécurité publique, Steven Blaney, a balayé les critiques du revers de la main, parlant d'un simple vide juridique (« loophole ») que le gouvernement tente de corriger dans son projet de loi C-59.

La Presse canadienne

Processus législatif ou vitrine électorale ?

Les conservateurs multiplient les projets de loi voués à une mort certaine

HÉLÈNE BUZZETTI

Correspondante parlementaire
à Ottawa

La Chambre des communes est en voie de devenir une vitrine électorale. Le gouvernement conservateur dépose une quantité de projets de loi qui — ne pourront pas être adoptés d'ici la fin de session, mais lui permettent de mettre la table en vue de l'élection.

« Nous les avons déposés pour le bénéfice des Canadiens afin que, lorsqu'ils choisiront quel parti ils veulent voir au gouvernement, [...] ils voient la série de projets de loi que nous avons déposés et qui représentent le cœur de ce qui sera notre programme législatif », a expliqué en point de presse le leader du gouvernement en Chambre, Peter Van Loan.

Depuis le début juin, neuf projets de loi ont été déposés. Un dixième est attendu cette semaine. Seul problème: il ne reste au mieux que six jours de travaux parlementaires d'ici le congé estival, ce qui est bien insuffisant pour franchir toutes les étapes d'approbation. La Chambre des communes ne reprendra pas du service avant le déclenchement électoral, qui doit avoir lieu au plus tard le 13 septembre.

Ces dix projets de loi vont du



FRED CHARTRAND LA PRESSE CANADIENNE

Le ministre Jason Kenney a dévoilé le C-71 lundi, en demandant l'appui unanime des partis d'opposition pour qu'il soit adopté à toute vapeur d'ici la fin de la session.

plus anodin au plus complexe. Ici, Ottawa crée une aire marine de conservation dans le lac Supérieur, rétablit un moratoire sur l'exploitation des hydrocarbures dans le banc de Georges en Nouvelle-Écosse, facilite l'accès aux documents protégés par le droit d'auteur aux personnes ayant une déficience visuelle. Là, le gouvernement accorde au ministre des Transports l'autorité d'exiger d'un constructeur automobile de corriger des problèmes de non-conformité à ses produits.

Au chapitre des initiatives

plus costaudes, on trouve le C-68 par lequel Ottawa modifie la Loi canadienne sur les droits de la personne pour préciser que la « déficience » comme facteur interdit de discrimination inclut la « prédisposition » à une déficience inférée à partir d'un test génétique. Le C-70 confère quant à lui un pouvoir discrétionnaire à la ministre de la Santé afin qu'elle puisse temporairement décréter illégale une nouvelle drogue de synthèse en attendant que le processus réglementaire suive son cours. Lundi, le ministre

de la Défense nationale, Jason Kenney, a dévoilé le C-71 qui élargit le droit des victimes devant faire face au système de justice militaire. M. Kenney a même demandé l'appui unanime des partis d'opposition pour qu'il soit adopté à toute vapeur d'ici la fin de la session.

Le libéral Stéphane Dion n'en revient pas. « Ce n'est pas une façon de travailler entre collègues, dit-il. C'est un manque de respect pour l'institution parlementaire, mais quand ce gouvernement a-t-il déjà respecté l'institution parlementaire? S'il y a des projets de loi si importants pour le pays, pourquoi ne les a-t-il pas déposés depuis longtemps pour qu'on ait le temps d'en discuter? Il le fait à la toute fin pour des raisons politiciennes, qui ne relèvent que du Parti conservateur et non pas de l'intérêt public. »

Au chapitre des initiatives législatives mort-nées, Ottawa devrait aussi déposer cette semaine son projet de loi interdisant le port du voile intégral pendant les cérémonies de citoyenneté. Seul élément qui risque d'être adopté avant la fin des travaux malgré un dépôt tardif est le projet de loi C-63 qui entérine un accord d'autodétermination avec les Dénés et Métis de Sahtu aux Territoires-du-Nord-Ouest.

Le Devoir

Une employée parle des formulaires vierges de remboursement au procès Duffy

JENNIFER DITCHBURN
à Ottawa

Les libertés que prenaient les employés en remplissant les demandes de remboursement de voyage des sénateurs étaient un fait bien connu, a affirmé la conseillère aux affaires parlementaires du président du Sénat Leo Housakos, lundi.

Loren Cicchini est la deuxième employée d'expérience qui a raconté au procès du sénateur suspendu Mike Duffy que les membres de la Chambre haute signaient souvent à l'avance des formulaires

de remboursement vierges. Duffy a plaidé non coupable aux 31 accusations de fraude, de bris de confiance et de corruption portées contre lui.

M^{me} Cicchini dit n'avoir jamais remis de tels formulaires pour le compte du sénateur Housakos, mais a reconnu l'avoir fait pour l'ancienne sénatrice conservatrice JoAnne Buth pendant une période de 12 mois, et pour le sénateur progressiste-conservateur à la retraite Michael Meighen pendant plus de 20 ans. Elle n'en a jamais prévenu la Direction des finances du Sénat.

La semaine dernière, une ancienne employée de Duffy, Diane Scharf, avait mentionné l'existence de ces formulaires présignés, un procédé utilisé pour gagner du temps.

M^{me} Cicchini a dit qu'elle ne pouvait pas se souvenir du moment exact où elle a été mise au courant de cette procédure. Elle s'est contentée de dire qu'elle faisait l'objet de conversations entre les employés.

« C'est comme une rumeur. On en entend parler. On ne sait pas d'où cela vient, on ne peut pas rappeler le moment exact où on en a entendu parler pour la

première fois », a-t-elle dit au cours du contre-interrogatoire.

Par ailleurs, M^{me} Cicchini a contredit le témoignage d'une autre ancienne employée de Duffy, Melanie Mercer. Celle-ci avait affirmé, la semaine dernière, que M^{me} Cicchini lui avait conseillé d'utiliser des formulaires de remboursement présignés. La témoin a dit se souvenir d'avoir répondu à de nombreuses questions de M^{me} Mercer, mais qu'elle ne se souvenait pas d'avoir eu une conversation au sujet de cette pratique.

La Presse canadienne

Téléphone : 514 985-3322
Télécopieur : 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel :
petitesannonces@ledevoir.com

AVIS DE DÉCÈS

LES PETITES ANNONCES

**DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 17H00**

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 514-985-3322
Télécopieur: 514-985-3340

petitesannonces@ledevoir.com
Conditions de paiement : cartes de crédit

AMERICAN EXPRESS MasterCard VISA

I • N • D • E • X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location

200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location

300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

410 BUREAUX 410 BUREAUX 410 BUREAUX

OFFRE D'EMPLOI

COMMIS AUX ABONNÉS **LE DEVOIR**
Libre de penser

Le Devoir est à la recherche d'un(e) commis au service aux abonnés pour occuper un poste à temps plein (35h), du lundi au vendredi.

Les tâches :

- Reçoit et traite les appels téléphoniques et les courriels de la clientèle;
- Traite tous les paiements reçus qui concernent les activités du service à la clientèle;
- Traite et/ou réachemine toute demande d'information ainsi que le courrier et les télécopies;

Les habiletés et compétences requises :

- Excellent français écrit et parlé;
- Bonne connaissance des nouvelles technologies; (Exp. avec CRM un atout)
- Connaissance de base de la suite de Microsoft Office (Outlook);

Expérience professionnelle :

- Diplôme d'études secondaires;
- Expérience significative en service à la clientèle ou en centre d'appels;

Entrée en poste :

Dès que possible.

Salaire :

Selon l'échelle salariale de la convention collective des employés de bureau.

Toute personne souhaitant présenter sa candidature doit le faire par écrit en soumettant son curriculum vitae avant le 26 juin 2015, à: clbeliveau@ledevoir.com.

Prière de ne pas téléphoner, nous communiquerons uniquement avec les candidats retenus.

Hamann Aimé
1924-2015

C'est avec une grande tristesse que nous vous annonçons le décès d'Aimé Hamann, survenu à Montréal le 13 juin 2015. Aimé a toujours été habité par un désir d'approfondir et de comprendre avec rigueur la réalité humaine. Il nous laisse en héritage son amour de la vie, de la nature, des gens et sa grande générosité.

Il laisse dans le deuil son épouse Pauline Bourdages, ses filles Sophie (Luc Lagris, Nicolas et Guillaume) et Catherine (Stéphane Franche, Aïcha et Bérénice), ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, cousins et cousines, neveux et nièces ainsi que de nombreux collègues et amis.

La famille vous accueillera à :

Complexe Funéraire Mont-Royal
1297, Chemin de la Forêt
Outremont, (Québec) H2V 2P9
514 279-6540

www.cimetieremontroyal.com

le vendredi 19 juin 2015 entre 14h et 17h puis entre 19h et 21h, ainsi que le samedi matin entre 9h et 10h. Une cérémonie hommage suivra, de 10h à 11h dans la chapelle du complexe.

En sa mémoire, au lieu de fleurs, des dons à La Maison du père de Montréal seraient appréciés (www.maisondupere.org).

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

VILLE-MARIE

Beau condo-loft 800 pi² sur 2 étages (aire ouverte au 3^e et chambre en mezz au 4^e), 2 murs de fenêtres, orientation sud-ouest. Grand balcon et terrasse privée de 240 p.c. avec cabanon. Électros en inox haut de gamme (5), climatiseur, habillage de fenêtre et système d'alarme. Stationnement. Près Hôpital Notre-Dame et parc La Fontaine. Bien desservi par transport en commun (autobus 24 et 45, métro Papineau). Libre.

1 250 \$ / MOIS.
CLAIRETJEANMARC@GMAIL.COM.

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

167 MEUBLÉS

PETITE ITALIE GRAND 6 1/2 NEUF

Style condo, WiFi, balcon, terrasse. Près marché Jean-Talon et métro Beaubien. Pers. tranquille. Non-Fum. Juillet. 1680\$

514 497-5769

170 HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

700 ANNIVERSAIRES ET MARIAGES

700 ANNIVERSAIRES ET MARIAGES

PROVENCE
Vallée du Rhône
Maison de village dans le quartier médiéval de Nyons. 2 c.c. 2 s. de b. Toute équipée. Terrasse ensoleillée. Internet. www.bonnevieille.ca/nyons
marialarie@gmail.com

307 LIVRES ET DISQUES

307

LIVRES ET DISQUES

«Librairie Bonheur d'Occasion» achetée à domicile livres de qualité en tout genre. 514 914-2142 1317, ave du Mont-Royal Est

AU BORD DE L'EAU

1 MOIS GRATUIT
Domaine Belle-Rive

1 1/2: 715\$ | 3 1/2: 820\$ | 4 1/2: 995\$ | 5 1/2: 1295\$
1 Place de la Belle-Rive, LAVAL

Plancher de bois, chauff., eau chaudière, piscine int., Stationnement disp., navette privée et commerces sur place

438-808-0181

DISCRIMINATION INTERDITE

La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

170 HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

PARIS
Atelier-loft meublé.
LIBRE JUILLET et AOÛT.
Équipé, 2 chambres, ensoleillé, calme, sur allée privée, table à l'extérieur sous les arbres. Sympathique quartier de Belleville. Métro Télégraphe (15 min. de Châtelet). 2800\$/mois (800\$/sem). 33.140.30.09.14
riouchristian@yahoo.com
<http://riouchristian.e-monsie.com/>

PARIS VII - XV Champ-de-Mars
Site exceptionnel - 2 1/2 rénovés 08 Tt équipé, très ensoleillé. Sur jardin Semimais 514 272-1803

Pour une publication section décès dans LE DEVOIR.

Le Mémoriel
1855, rue Du Havre,
Montréal, Qc, H2K 2X4
Tél: 514 525-1149
Téléc: 514 525-7999
necrologie@lememoriel.com

Par téléphone, télécopieur ou par courriel
Dimanche à vendredi : 10h à 12h et de 13h à 17h00
Heure de tombées 15h15
(comptoir à la clientèle fermé le dimanche)
Samedi : fermé

Le mémoriel

515 INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE OU RALENTI ?
Mise à jour et réparation
P.C., Mac et portables.
10 ans d'exp. Service à domicile.
514 573-7039 Julien

Soulignez les heureux événements de la vie

Anniversaires, mariages, naissances, félicitations, etc.

514 985-3322 ou petitesannonces@ledevoir.com

QUAND LA TOXICOMANIE PREND TOUTE LA PLACE

faites les premiers pas
(514) 939-0202
www.portage.ca

PORTAGE
Pour vaincre la toxicomanie

ACTUALITÉS

Le vérificateur général constate des lacunes dans le plan d'urgence de la Ville de Montréal

JEANNE CORRIVEAU

La Ville de Montréal a élaboré des mesures d'urgence en cas de sinistre, mais elle ne dispose pas de plan adéquat si un événement majeur affectait ses propres opérations, a constaté le vérificateur général de la Ville, Jacques Bergeron, dans son rapport annuel rendu public lundi.

Déposé au conseil municipal lundi après-midi, le rapport du vérificateur général compte 605 pages. Jacques Bergeron s'est notamment penché sur la gestion des ententes d'achats, la collecte et le transport des matières recyclables par les cols bleus, le Technoparc Montréal et l'entretien des bornes d'incendie.

Un des chapitres baptisé « Gestion de la continuité des affaires » s'attarde aux mesures mises en place par la Ville en cas de sinistre dans plusieurs services, dont le Service de sécurité incendie (SIM), la Direction de l'eau potable (DEP), le Service des technologies de

l'information (STI) et le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM).

En cas d'événement majeur, si des opérations critiques devaient être interrompues, les services de la Ville devraient être en mesure de reprendre leurs activités dans un autre lieu à l'intérieur d'un délai raisonnable. Pour cela, des procédures doivent être préétablies.

Or, constate M. Bergeron, la Ville « ne dispose pas des mesures nécessaires lui permettant de faire face aux risques de sinistres affectant ses opérations, en particulier les activités essentielles ». Les quatre services précédemment cités présentent des lacunes importantes. « Advenant un sinistre qui affecterait les opérations essentielles, il est sans équivoque que la Ville devrait recourir à des actions improvisées », écrit-il.

À titre d'exemple, le vérificateur général souligne que, pour se préparer à une possible pandémie du H1N1 en 2009-2010, le SIM avait développé un plan pour assurer la continuité de ses opérations avec un personnel réduit, mais il

n'a pas été mis à jour par la suite. Il recommande donc à la direction générale de la Ville de remédier à la situation.

Bornes d'incendie

Jacques Bergeron a aussi examiné la gestion de l'entretien des bornes d'incendie. Le territoire de l'agglomération Montréal compte 31 000 bornes, dont une majorité se trouvent sur le domaine public.

Le SIM sait où ses bornes sont situées, mais il ne dispose pas toujours d'informations précises sur leur état réel et le débit d'eau, qui doit être de 1500 litres/minute pendant au moins 30 minutes. Le vérificateur général a noté des failles dans les communications entre le Service, les arrondissements et les villes liées.

Jacques Bergeron observe d'ailleurs des lacunes importantes dans Ville-Marie concernant le débit des bornes d'incendie, une situation jugée préoccupante compte tenu du caractère névralgique de cet arrondissement.

Technoparc

Le rapport du vérificateur consacre aussi un chapitre à Technoparc Montréal, un organisme à but non lucratif ayant notamment pour mission d'assurer le développement du parc industriel de Saint-Laurent. Entre 2013 et 2017, Montréal prévoit verser 13 millions à cet organisme.

Dans son rapport, le vérificateur observe plusieurs accrocs aux règles d'éthique au sein du conseil d'administration et des failles importantes en matière de gouvernance, la Ville n'ayant désigné aucun responsable pour effectuer le suivi de l'utilisation des subventions. Le vérificateur a aussi épluché les dépenses du personnel, passé en revue le contrat de travail du p.-d.g. et examiné la vente de terrains effectuée par l'organisme.

Le rapport du vérificateur fera l'objet d'une plénière ce mardi au conseil municipal. En après-midi, Jacques Bergeron le présentera en conférence de presse.

Le Devoir



JUDICIEUX / CC

Pour le maire de Québec, Régis Labeaume, il s'agit d'un véritable « tour de force ».

30 MILLIONS DE MOINS POUR LE CENTRE VIDÉOTRON

Les raisons d'un succès

Non seulement la construction de l'amphithéâtre n'a pas donné lieu à des dépassements de coûts, mais elle aura finalement coûté moins cher, soit 370 millions au lieu des 400 millions de dollars budgétés.

ISABELLE PORTER
à Québec

La Ville a réussi à construire son amphithéâtre à moindre coût notamment parce qu'elle a gardé un contrôle très serré sur le chantier, selon des observateurs-clés du projet.

« Il y a eu de très bons principes de gestion qui ont été appliqués ici », résumait lundi le président du comité directeur du projet, Jean-Guy René. Cet ingénieur de renom a entre autres travaillé à la Société d'énergie de la Baie-James.

Selon lui, le fait que la Ville ait été « vraiment présente » a « fait la différence » et le gestionnaire de construction — Pomerleau — a bien relayé ses préoccupations. Il croit en outre que la

décision d'avoir fractionné par lots (plus de 50) a aussi contribué à favoriser la concurrence et contenir les dépenses.

L'ancien p.-d.g. d'Hydro-Québec Richard Drouin qui a, lui aussi, conseillé la Ville dans ce dossier, estime qu'elle a brillé par sa « rigueur » et a gagné à faire appel à un maximum d'experts de l'extérieur.

Les deux hommes assistaient lundi à une conférence de presse de la Ville au cours de laquelle on annonçait que le projet avait coûté 370 millions de dollars au lieu des 400 prévus.

Pour le maire de Québec, Régis Labeaume, il s'agit d'un véritable « tour de force ». Il a même lancé à la blague que la Ville s'appretait à ouvrir son propre « bureau de projets »

pour réaliser des projets d'infrastructures ailleurs.

Invité à expliquer comment il était parvenu à réaliser le projet à moindre coût, il a évoqué la sévérité de la Ville face aux demandes d'extras. « On n'a pas fléchi quant aux demandes du tant qu'à y être », a-t-il dit.

Réalignement réussi en 2012

M. Labeaume a aussi salué le bon travail du directeur de projet, Jean Rochette. Cet ingénieur de la Ville dirigeait le Service des approvisionnements avant d'être nommé en 2012 à la suite du départ de l'ancien capitaine Jacques A. Bédard.

Après un an de travail, ce dernier avait démissionné dans la controverse. À la suite des recommandations d'Infrastructure Québec notamment, plusieurs aspects du projet avaient été revus dont le mode de gouvernance du projet et la décision de fonctionner par

lots. C'est à cette époque que M. René avait été nommé à la tête du comité directeur.

Les 30 millions dégagés serviront en partie à bonifier le projet de place publique devant l'aréna. On y trouvera un bassin d'eau qui deviendra une grande patinoire publique l'hiver. La Ville est prête à investir jusqu'à 10 millions dans ce projet. Quant aux 20 millions de dollars restant, le maire a dit avoir des annonces à faire à ce propos.

Il s'est en outre défendu d'avoir transféré des dépenses du projet de 400 millions dans l'aménagement de ce qui se trouve autour. « Ne pensez surtout pas qu'on a fait payer des choses à l'extérieur de l'amphithéâtre », a-t-il dit évoquant les « fables urbaines » colportées par ses détracteurs. Cette question doit d'ailleurs faire l'objet d'une présentation devant les élus municipaux ce mardi.

Le Devoir

Le CP s'oppose en cour au règlement pour Lac-Mégantic

Sherbrooke — La Cour supérieure a commencé lundi, au palais de justice de Sherbrooke, à examiner le fonds d'indemnisation de 431,5 millions de dollars destiné aux victimes et créanciers de la tragédie de Lac-Mégantic, un règlement qui a reçu la semaine dernière l'aval de tous les intervenants, sauf du Canadien Pacifique.

Les avocats du CP plaident d'abord que le dossier devrait être entendu par la Cour fédérale, puisque les chemins de fer sont de compétence fédérale. Ils soutiennent aussi que, si le tribunal approuve le fonds de règlement, les entreprises signataires ne pourraient plus être tenues responsables, et seraient donc à l'abri d'une contre-poursuite du CP si elles décidaient de récupérer chez le transporteur les sommes promises dans l'entente.

Le Canadien Pacifique avait transporté le pétrole jusqu'à Montréal, mais au moment de la tragédie, qui avait fait 47 morts le 6 juillet 2013, les locomotives, les wagons et la cargaison impliqués n'appartenaient pas au CP, le train n'était pas conduit par des employés du CP, et il ne roulait pas non plus sur des voies du CP, plaide le transporteur.

Près de 4000 personnes ont intenté une action collective

contre 25 entreprises, dont la défunte Montreal Maine and Atlantic (MMA). Toutes ces entreprises — sauf le CP — ont accepté de verser une compensation aux victimes à la condition de ne jamais être poursuivies, au Canada ou aux États-Unis. Elles ne seront plus citées non plus dans l'action collective. Le fonds de règlement de 431,5 millions de dollars a été accepté par tous les intervenants lundi dernier, après des mois de négociations ardues.

Le juge Gaétan Dumas, de la Cour supérieure, doit maintenant l'approuver, et entend cette semaine les plaidoiries du Canadien Pacifique, qui soutient n'avoir rien à se reprocher dans le déraillement et l'explosion du train.

Le convoi de 72 wagons-citernes de la MMA, laissé sans surveillance pour la nuit à Nantes, avait dévalé une légère pente sur 13 km puis déraillé en plein centre-ville de Lac-Mégantic, avant d'exploser et de prendre feu. Une partie du centre-ville a littéralement été rasée par l'explosion et les flammes.

Un avocat qui a amorcé l'action collective a indiqué que si le CP s'obstinait à ne pas faire partie du règlement, il serait visé par l'action.

Le Devoir

MONTRÉAL

Deux élus passent chez Coderre

Deux conseillers d'arrondissement, Michelle Zammit, d'Anjou, et Eric Dugas, de L'Île-Bizard-Sainte-Genève, ont rejoint les rangs d'Équipe Coderre lundi. Michelle Di Genova Zammit faisait partie d'Équipe Anjou, dirigée par le

maire défusionniste Luis Miranda. Elle soutient être en désaccord avec son ancien chef. Selon elle, les citoyens ne sont pas pour la défusion d'Anjou. Eric Dugas, lui, s'était fait élire en 2013 avec la formation de Richard Bélanger, candidat défait à la mairie de L'Île-Bizard-Sainte-Genève. Auparavant, il avait siégé comme indépendant avant d'être recruté par Union Montréal en 2012.

Le Devoir

Sudoku par Fabien Savary

	9		5					
3				1			6	2
2							5	8
6	4				1			
		1			4	3	7	
			2	6			1	
7								
		8		9				
	6		7		2	1		5

Niveau de difficulté : DIFFICILE 3014

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

5	7	6	2	1	3	9	8	4
2	4	8	5	7	9	6	3	1
3	9	1	6	8	4	7	5	2
6	5	4	3	9	1	8	2	7
9	3	7	8	5	2	4	1	6
8	1	2	4	6	7	5	9	3
7	2	9	1	4	5	3	6	8
1	6	5	7	3	8	2	4	9
4	8	3	9	2	6	1	7	5

3013

SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary
En exclusivité sur le site des Mordus
www.les-mordus.com

CAMPS D'ÉTÉ

LOUISE LAPIERRE DANSE
CAMP DE JOUR ARTISTIQUE
Relâche et fête 2015

ENFANTS ET ADOS
LUNDI AU VENDREDI
9H-16H
*SERVICE DE GARDE DISPONIBLE

DANSE
(JAZZ-FUNKY, HIPHOP, MODERNE, LATIN, ETC...)
THEATRE
COMEDIE MUSICALE
ATELIERS
(MAQUILLAGE, COSTUMES, DECORS, ACCESSOIRES)
SPECTACLE
GRATUIT DEVANT PARENTS ET AMIS!

MINI-STAGE INTENSIF DU 25 AU 27 JUIN 2015
www.louiselapierredanse.ca
514.521.3456

ACADÉMIE CULINAIRE

JEUNES CHEFS

- CAMP D'ÉTÉ EN CUISINE -

Quand je vais être grand, je vais savoir cuisiner

RÉSERVEZ MAINTENANT!
academieculinaire.com | 514 393-8111

Pour annoncer, communiquez avec
Evelyne De Varennes
au 514.985.3454 ou
edevarnes@ledevoir.com

ÉDITORIAL

COUILLARD ET L'IMMIGRATION

Imprudence dogmatique

La sortie de Philippe Couillard de dimanche sur la nécessité de hausser tout de suite les seuils d'immigration était prématurée et dogmatique. Il devrait la corriger.

« Nous n'avons pas à faire le choix de l'immigration. C'est une évidence, une obligation », a martelé Philippe Couillard devant ses militants réunis en congrès, en fin de semaine. La formule a quelque chose de dogmatique, voire d'antidémocratique. Espérons que les mots ont dépassé la pensée du premier ministre en ce début d'été favorable à son gouvernement. Car une démocratie, selon la belle formule du philosophe français Cornélius Castoriadis, est une « société qui préserve et accueille l'indétermination ». Foin d'évidence dans celle-ci. Tous les choix doivent pouvoir être mis et remis en question.

Du reste, la formule du premier ministre n'est sans doute pas innocente. « Un dialogue avec la société m'apparaît requis avant de prendre des décisions qui pourraient fragiliser encore davantage le français au Québec », écrivait légitimement Pierre Karl Peladeau sur sa page Facebook, lundi. Or, sur la question de l'immigration, M. Couillard nous fait comprendre qu'il n'y a pas de dialogue possible. Toutes les personnes qui oseront poser des questions, formuler des objections, proposer des choix autres que ses prétendues « évidences » seront dépeintes comme des êtres étroits d'esprit, voire tentés par le racisme. Ruse rhétorique perverse doublée d'un sentiment de supériorité (« Je connais le monde moi, Monsieur, j'ai travaillé à l'étranger! »).

Il y a pourtant mille et une manières de « faire le choix de l'immigration », au Québec: elles ont pour nom Jacques Couture, Gérard Godin, Monique Gagnon-Tremblay, etc. Or, M. Couillard a voulu nous faire comprendre dimanche qu'il n'y en a qu'une et une seule: hausser les seuils, accueillir toujours plus de nouveaux arrivants, tout de suite. Avant même la publication d'une nouvelle politique d'immigration; avant même le plan d'action promis par sa ministre; avant même la nouvelle loi sur l'immigration; avant même la consultation annuelle sur les seuils d'immigration.

Or, déjà, le Québec, proportionnellement, accueille plus d'immigrants que des pays comme les États-Unis et la France. Et dans cette situation ultra-exigeante et pour les immigrants et pour la société d'accueil, quelle fut la manière du gouvernement Couillard dans les faits — non pas dans le discours? Des compressions! Beaucoup de compressions. Dans les ressources pour l'accueil aux immigrants, dans les classes de francisation. Le budget du ministère a été réduit. Québec a reçu 340 568 000\$ du fédéral pour l'intégration des nouveaux arrivants. Où sont-ils? « Disparus dans le fonds consolidé », selon ce que déplore depuis des années Stephan Reichhold, de la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes. « Dans ce contexte-là, c'est effectivement un peu risqué d'augmenter de beaucoup les niveaux d'intégration », a-t-il confié en entrevue au *Devoir* lundi. C'est sans compter, comme le notait la Coalition avenir Québec lundi, que le taux de chômage des nouveaux arrivants s'établit à 17% chez les immigrants arrivés dans les cinq dernières années.

La conclusion de M. Couillard semble aussi découler d'un simple préjugé économique-démographique. Des chercheurs, Benoît Dubreuil et Guillaume Marois, ont, dans un livre étoffé, *Le remède imaginaire* (Boréal), critiqué la thèse selon laquelle le Québec, aux prises avec un vieillissement et une pénurie de main-d'œuvre, n'aurait « pas le choix » d'augmenter les seuils d'immigration. N'y a-t-il pas là une raison de douter ou, au moins, de dialoguer?

PRÉSIDENTIELLE AMÉRICAINE

Jeb au zoo

Le spectacle a n'en plus finir de la course présidentielle américaine qui aboutira en novembre 2016 a franchi une étape importante lundi avec l'entrée en scène officielle de Jeb Bush, le fils de l'un et le frère de l'autre. Candidature républicaine parfaitement prévisible, du reste, que l'ancien gouverneur de la Floride a retardé le plus longtemps possible pour pouvoir profiter au maximum d'une décision controversée de la Cour suprême déplaçant le financement des campagnes électorales. Avec le résultat qu'il entre dans la course avec des fonds d'une ampleur indécente de centaines de millions de dollars.

Si M. Bush a d'évidence du succès auprès des donateurs, son ascendant sur les militants est plus instable. Ce qui intrigue. Comme Hillary Clinton, qui a prononcé samedi à New York un grand discours plein de ferveur progressiste assumée, M. Bush est doté d'un patronyme qui est un boulet en même temps qu'il lui confère un certain poids de notoriété. Son problème principal est cependant ailleurs, s'agissant de réunir autour de sa candidature un Parti républicain de plus en plus déconnecté idéologiquement de la société américaine.

Jeb Bush a toujours campé bien à droite. Gouverneur de la Floride de 1999 à 2007, il a réduit les taxes et les impôts de 19 milliards, laminé la fonction publique de 11%, rapetissé la portée des programmes antidiscriminatoires d'action positive et le nombre de cliniques pratiquant l'avortement, tout en votant une loi favorable au lobby des armes. Et son frère George est adulé par un grand nombre de militants évangélistes, frange très influente du parti, pour son conservatisme « born again ». Ce n'est apparemment pas suffisant...

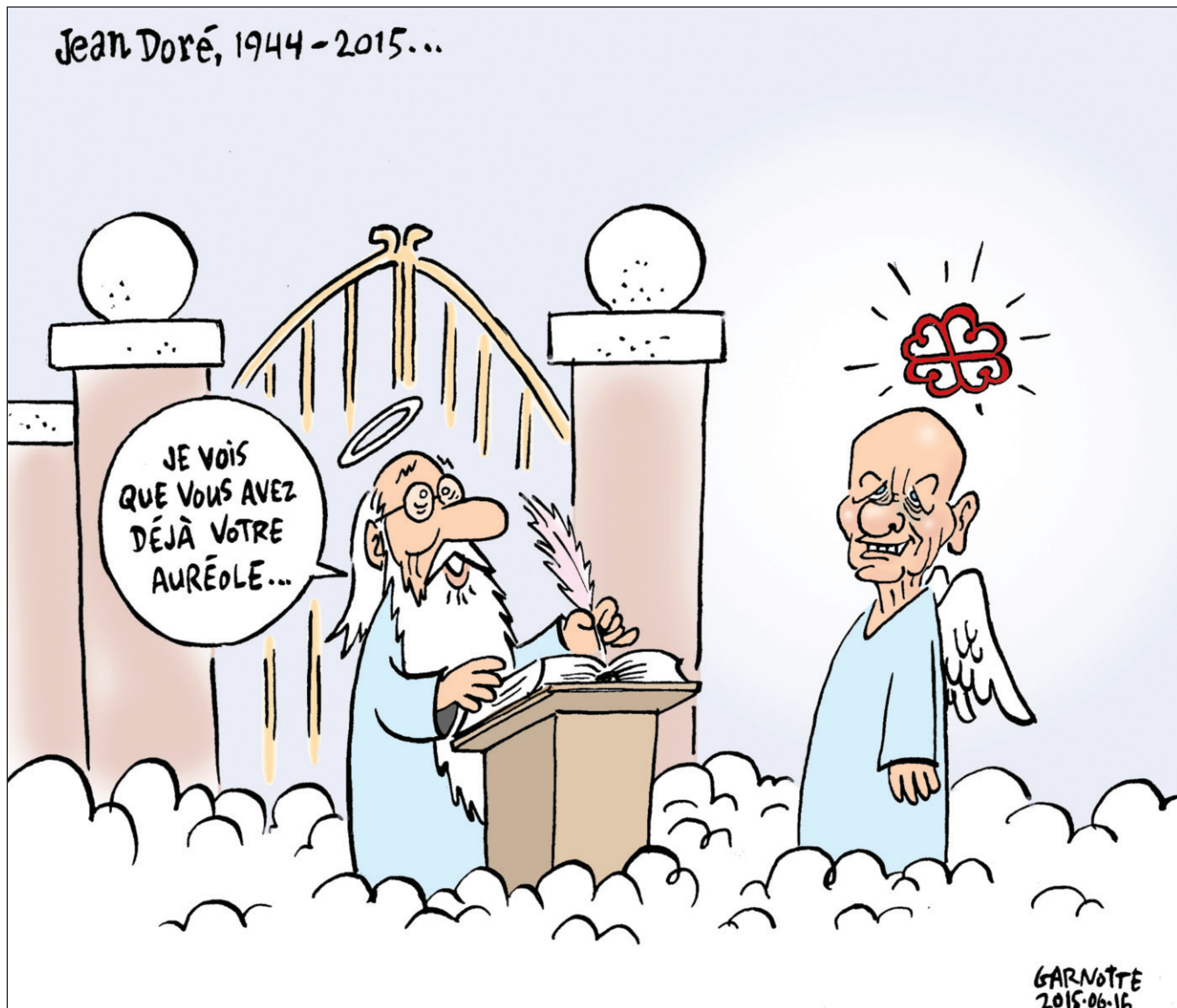
Pour autant, il éprouve aujourd'hui du mal à convaincre les républicains les plus conservateurs qu'il est l'un des leurs — heurtant leurs obsessions anti-Washington sur deux fronts en particulier: d'abord parce qu'il est favorable à la régularisation du statut des immigrants illégaux (son épouse est mexicaine, d'ailleurs, et il s'est converti au catholicisme), ensuite parce qu'il appuie l'établissement de normes nationales d'enseignement dans les écoles secondaires...

Alors quoi? La course à l'investiture républicaine est un zoo de dix candidats tous plus à droite les uns que les autres. Possible que, pour rameuter les militants et arracher l'investiture, Jeb Bush se sente finalement obligé de rivaliser d'ultraconservatisme avec les Rand Paul et Marco Rubio. Auquel cas le Parti républicain continuera de se fanatiser. Le Tea Party est pourtant loin de représenter l'avenir de la société américaine. C'est aux démocrates que les vents politiques et sociaux sont favorables.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
 Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
 Vice-présidente, développement CHRISTIANNE BENJAMIN
 Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE
 Directeur des finances STÉPHANE ROGER
 Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
 Adjointes PAUL CAUCHON, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENEY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
 Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
 Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



LETTRES

Gilles Duceppe, le héros des conservateurs!

À quatre mois des élections fédérales, Gilles Duceppe tombe du ciel pour les conservateurs avec son retour à la tête du Bloc québécois: il aurait voulu empêcher ceux-ci de perdre le pouvoir qu'il n'aurait pas agi autrement! Ce n'est pas un secret de Polichinelle qu'il divisera le vote. Si le vote fédéral à l'égard du Bloc québécois ne s'avère pas significatif, on regrettera alors d'avoir provoqué une situation non gagnante et mis du plomb dans l'aile du Parti québécois. Dire que René Lévesque, appuyé par Claude Morin, avait en 1971, en réponse à une suggestion d'un étudiant au cégep de Sainte-Foy, déclaré qu'un parti politique souverainiste à Ottawa n'avait pas de pertinence. Il avait donc raison, sauf selon les conservateurs!

André L La Ferrière
 Saint-Elzéar, le 13 juin 2015

Camouflet à l'honneur

Il aura fallu les funérailles de Jacques Parizeau pour que les autorités publiques réagissent à l'affront à la dignité et au respect que les policiers imposent à la population par leur tenue débraillée. Et encore! La réaction n'est que verbale, les actes sont pour plus tard. Si les policiers manquent d'honneur en ne revêtant pas leur uniforme, ceux qui font les règle-

ments et les appliquent ont manqué à leur devoir en ne les sanctionnant pas. Cette perte du sens de l'honneur chez les uns et du devoir chez les autres n'est pas sans effet sur la population, qui apprend à mépriser à la fois les gardiens de l'ordre et le gouvernement. Dangereux!

Paul Dionne
 Pointe-Claire, le 13 juin 2015

Taper sur les faibles

Qu'il est facile de bouleverser le quartier le plus pauvre de Québec, sans tambour ni trompette, en ce début d'été! Les journalistes partis, les souris de l'hôtel de ville peuvent danser pour fêter la démolition du Centre Durocher. Personne ou presque ne saura que le quartier Saint-Sauveur est en voie de perdre son seul lieu de rencontre, que dis-je, son seul lieu de quoi que ce soit.

Je suis outrée, une fois de plus, par cet entêtement de nos édiles à taper sur le plus faible pour mieux se prosterner devant de grands noms, de « grosses pointures » comme ils disent. La protestation d'Alain Beaulieu dans *Le Devoir* du 13 juin est le seul son de cloche entendu jusqu'ici à ce sujet. Pourtant, les gens de la Vieille Capitale n'ignorent rien des prouesses des sportifs en tout genre ou des bêtises proférées par nos lecteurs de nouvelles. [...] Ne peut-on, pour une fois, se pencher sur la basse-ville et lui faire cadeau d'une Maison de la culture dont elle a le

plus grand besoin? L'égalité des chances, vous connaissez, Monsieur Labeaume?

Geneviève Laplante
 Québec, le 14 juin 2015

L'homonyme!

Dans son édition du jeudi 11 juin 2015, *Le Devoir* publiait une lettre signée Suzanne Jacob, déplorant la tenue vestimentaire des policiers de Montréal aux funérailles de Jacques Parizeau. J'aimerais rassurer ici toutes les personnes qui ont cru que l'écrivaine Suzanne Jacob était entrée définitivement dans la sénilité. Suzanne Jacob l'écrivaine, chroniqueuse à *Liberté*, prix Athanase-David 2008, n'est pas du tout l'auteure de cette lettre, mais bien d'une de ses homonymes. Si l'écrivaine a bel et bien assisté dans la rue aux funérailles de M. Parizeau et si elle aurait bien des choses à en dire, ce n'est pas les casquettes rouges des policiers de Montréal qui auront retenu son attention, mais bien la découverte que les hommes et les femmes politiques québécois sont en majorité des catholiques pratiquants, vu le temps qu'a duré la communion, d'une part, et vu le projet de loi sur la laïcité édentée présenté le lendemain à l'Assemblée nationale d'autre part. Merci à l'homonyme de Suzanne Jacob de préciser son identité si elle désire à nouveau signer ses opinions dans les pages du *Devoir*.

Suzanne Jacob
 Écrivaine
 Le 13 juin 2015

LIBRE OPINION

La dernière grande Fête nationale?

MOUVEMENT NATIONAL DES QUÉBÉCOIS

Lettre signée par 181 personnalités

Nous constatons que la Fête nationale du Québec telle que nous l'avons connue est en péril: des coupes de 20% infligées au budget d'organisation des célébrations par le gouvernement du Québec font craindre qu'on assiste en 2015 à la toute dernière GRANDE Fête nationale digne de ce nom.

Depuis 181 ans, la Fête nationale est une occasion unique de réunir les Québécois de toutes les régions autour d'un sentiment d'appartenance et de fierté légitimes, peu importe leurs allégeances politiques. Occasion de magnifiques rendez-vous avec l'histoire et la culture ou plus simplement de rencontrer ses voisins aux portes de l'été, la Fête met en contact la population avec les créateurs de chez nous, tant aux événements de grande envergure qu'aux fêtes de village. La Fête nationale du Québec est en somme l'occasion de démontrer au monde l'existence même du Québec et la diversité culturelle qui le caractérise.

Affaiblir la Fête nationale diminue assurément notre sentiment d'appartenance, notre solidarité citoyenne, notre confiance envers les institutions, notre

fierté collective et, par conséquent, notre capacité à intégrer les nouveaux Québécois avec confiance et ouverture.

Pour notre part, conjointement avec le Mouvement national des Québécoises et Québécois (MNQ), nous avons la conviction que la Fête nationale du Québec mérite de recevoir une attention digne de ce nom et d'être financée adéquatement à la hauteur de son importance. Investir dans notre Fête nationale contribue directement à notre cohésion sociale et culturelle, en plus de générer des retombées économiques essentielles pour des milliers d'animateurs culturels et d'artistes de la relève. La Fête donne ainsi accès aux Québécois à plus de 5000 activités sur 700 sites partout au Québec, et ce, soulignons-le, gratuitement. La population québécoise est attachée à sa Fête nationale et reconnaît son caractère rassembleur: 92% des Québécois considèrent qu'elle est une réussite, et plus des trois quarts de la population la perçoivent comme une commémoration s'adressant à toute la population, sans discernement partisan.

En conséquence, les signataires de cette lettre demandent à ce que les Québécoises et les Québécois puissent célébrer dignement leur Fête nationale et déplorent que les substantielles coupes bud-

gétaires subies en 2015 risquent de reléguer au rang d'événement de seconde importance, égaré parmi d'autres dans la saison des festivals. Ils imploront également les acteurs de la société civile et les dirigeants des sociétés d'État et de l'entreprise privée à s'investir dans cette grande célébration.

Nous convions aussi la population à réfléchir au rôle unificateur que doit jouer une fête nationale afin de nourrir ce sentiment de fierté et de solidarité qui nous permettent de nous ouvrir au monde et de garder foi en l'avenir. Quant au gouvernement du Québec, à qui il incombe d'assurer la vitalité de notre communauté nationale et la confiance envers nos institutions, nous le sommons de prendre acte de la détermination des soussignés à ce que notre État national s'engage à préserver le caractère unique, civique et non mercantile de notre Fête nationale. Cinquante sous par année, par citoyen, ne nous paraît pas être une dépense extravagante afin de contribuer à la cohésion sociale et la fierté nationale d'un peuple par une commémoration festive et inclusive.

La liste complète des signataires est affichée sur l'application tablette et le site Internet du Devoir.

IDÉES

800^e ANNIVERSAIRE DE LA MAGNA CARTA

Entre Angleterre française et France anglaise

CHRISTIAN ALLEN DROUIN

Dermatologue et chercheur en génétique des populations

Et si l'on commençait l'enseignement de l'histoire canadienne en l'an 1066 par la conquête de l'Angleterre par les Normands et Bretons de Guillaume le Conquérant. Voici une petite suggestion qui fera peut-être plaisir à notre premier ministre Stephen Harper, d'autant que le lundi 15 juin marquait le 800^e anniversaire de la signature de la Magna Carta, la grande charte des droits et libertés, document fondateur du droit anglais et de la Constitution américaine. On pourrait ainsi rappeler aux deux peuples fondateurs de notre pays les liens intimes que possédaient nos ancêtres réciproques au Moyen Âge, période dont l'histoire semble souvent mieux connue que l'histoire canadienne.

L'an prochain, on rappellera les exploits et les échecs de Richard Cœur de Lion et de son frère Jean sans Terre, sans oublier les personnages fictifs du méchant Normand, le Shérif de Nottingham et le bon Saxon, Robin des bois.

Une Angleterre française

Parfois appelée le joug normand, cette période post-conquête va durer près de 300 ans et transformera à jamais la destinée de l'Angleterre, qui deviendra intimement liée aux civilisations latines et françaises du continent. Le pays verra son économie stimulée, développant un commerce maritime qui s'imposera ultérieurement sur l'ensemble des océans.

Sur une période de 200 ans, plus de 30 000 Franco-Normands vont quitter la France pour émigrer outre-Manche et devenir des Anglo-Normands. Cette émigration ne sera surpassée que par celle des 50 000 huguenots fuyant la révocation de l'Édit de Nantes en 1685. Cet apport franco-normand sera exceptionnel par la création de châteaux forts, de cathédrales, de monastères sans oublier la création de deux célèbres universités: Oxford et Cambridge. Deux des plus illustres scientifiques du Moyen Âge anglais seront des anglo-normands: Robert Grosseteste et Roger Bacon. Comme on peut le voir, les Anglais sont finalement un peu plus français qu'ils ne le croient, tout comme d'ailleurs la langue anglaise qui sera fortement influencée par le français des conquérants. Ce français, plus précisément un dialecte de langue d'oïl, sera la langue de la noblesse et de la bourgeoisie pendant près de 300 ans. Étrangement, les premières grandes œuvres littéraires du français au Moyen Âge seront écrites en Angleterre. Sans oublier que deux des plus importants événements politiques du pays sont l'établissement de la fameuse Magna Carta en 1215 et du Parlement anglais en 1258 par Simon de Montfort qui seront discutés en ce français dit insulaire aussi appelé l'anglo-normand.

Une France anglaise

Au cours du XII^e siècle, plus de la moitié du territoire français actuel est partie prenante de



La conservatrice et la bibliothécaire de la cathédrale de Durham, Liz Branigan et Canon Rosalind Brown, contemplant la Magna Carta exposée au Musée canadien de l'histoire, à Gatineau, dans le cadre de l'exposition *Magna Carta - Loi, liberté et héritage*.

l'empire Plantagenêt de ces princes français, rois d'Angleterre. Ce même territoire d'où provient la majorité des ancêtres de la population canadienne-française actuelle. On oublie souvent ou, plutôt, on ne sait pas que Bordeaux et une grande partie de l'Aquitaine ont été anglais pendant 300 ans. D'ailleurs, Bordeaux et Bristol, en Angleterre, seront les deux villes jumelles par excellence d'une alliance économique qui, grâce au vin, enrichira grandement leurs commerçants. Les Gascons, ancêtres de d'Artagnan et des trois autres mousquetaires d'Alexandre Dumas, ont été longtemps considérés au Moyen Âge comme des soldats d'élite de l'armée anglaise. En 1297, à la bataille de Falkirk en Écosse, ils sont les gardes du corps du roi Édouard I^{er} le protégeant du fameux William Wallace. Ils combattront avec les Anglais contre les Français et leurs alliés écossais dans plusieurs batailles de la guerre de Cent Ans (1337-1453) et, paradoxe de l'histoire, durant la guerre de Sept Ans (1754-1763), les Gascons des régiments de Guyenne et de Béarn se retrouveront face aux Anglais et aux Écossais lors des batailles de Carillon, des plaines d'Abraham et de Sainte-Foy.

Avec la perte de ladite France anglaise, à la suite de la bataille de Castillon en 1453, plus de 2500 Bordelais et Gascons anglophiles, principalement des commerçants, des nobles et des militaires quitteront le continent pour Londres et Bristol. C'est la guilde des marchands de

Bristol qui enverront, en 1497, un italien du nom de Giovanni Caboto vers les terres inconnues s'il avait su que les deux plus brillants généraux de la guerre de 1812, étaient les dignes descendants de cette Angleterre française avec Isaac Brook, originaire de l'île de Guernesey, et Salaberry, dont les ancêtres provenaient du sud de la Gascogne anglaise. De son côté, John Lambton, duc de Durham, avait probablement oublié que c'étaient des Normands. Oui, peut-être des lointains ancêtres ou cousins de ces Canadiens français qu'il traitait de race inférieure, qui avaient construit cette fameuse cathédrale de Durham sise dans son comté. Il avait également oublié que sa mère, une Villier, était d'origine anglo-normande.

Un Canada anglo-normand

Notre premier ministre canadien aurait sûrement fait l'éloge de cette période anglo-normande s'il avait su que les deux plus brillants généraux de la guerre de 1812, étaient les dignes descendants de cette Angleterre française avec Isaac Brook, originaire de l'île de Guernesey, et Salaberry, dont les ancêtres provenaient du sud de la Gascogne anglaise. De son côté, John Lambton, duc de Durham, avait probablement oublié que c'étaient des Normands. Oui, peut-être des lointains ancêtres ou cousins de ces Canadiens français qu'il traitait de race inférieure, qui avaient construit cette fameuse cathédrale de Durham sise dans son comté. Il avait également oublié que sa mère, une Villier, était d'origine anglo-normande.

Plusieurs de nos symboles canadiens représentent ce passé français de l'Angleterre. Par exemple, les trois lions qui se retrouvent sur l'écu des armoiries de notre pays représentent les deux lions de la Normandie et celui de l'Aquitaine. L'un des deux soutiens est le lion de l'Angleterre, symbole par excellence de la bravoure anglaise ou plutôt angevine de Richard

Cœur de Lion, roi d'Angleterre, qui était avant tout un prince français et qui parlait très peu l'anglais. Certains historiens anglais l'ont d'ailleurs affublé du nom de Richard « Gare de Lyon » pour sa préférence à séjourner dans ses possessions françaises ou au Proche-Orient. Un autre symbole canadien par excellence montre bien l'importance du français dans l'émergence de l'anglais. Le mot *beaver* représente bien cette déformation orale et écrite du mot français « bièvre », qui signifie castor. Comme le disait Clemenceau et, avant lui, Alexandre Dumas, « l'anglais est avant tout du français mal prononcé ». Cette rencontre avec le français insulaire laissera des traces indélébiles surtout dans le vocabulaire et, d'une façon moindre, dans la syntaxe anglaise. Plus de 40% des mots anglais proviennent du français ou du latin. L'anglais deviendra la plus latine des langues germaniques.

Ce retour dans le passé peut faire sourire, mais il permet de rappeler qu'il y a eu, au Moyen Âge, une Angleterre française et une France anglaise, et que les descendants des acteurs de cette période se sont retrouvés de nouveau quelques siècles plus tard en terre d'Amérique, fondant un pays qui ferait bien l'envie de leurs ancêtres communs. Ce bref rappel historique souvent méconnu, mettra à la population canadienne-française du Québec et des autres provinces du Canada de participer sans gêne, avec aussi, à cette commémoration de la Magna Carta.

Les genres à l'épreuve du sport

Si le sexe est socialement construit sur un mode binaire M/F, la biologie, elle, se moque des catégories

MAGALY PIROTTE

Militante féministe et travailleuse communautaire

« Mâle » ou « femelle » ? Une question en apparence banale, mais qui appelle une réponse infiniment complexe. Qu'est-ce qui définit le sexe ? Les chromosomes ? Les hormones ? L'apparence des organes génitaux ? Que faire lorsque ceux-ci entrent en contradiction ? Depuis le milieu du XX^e siècle, les organisations sportives tentent de mettre en place des tests pour déterminer qui est apte à concourir dans la catégorie « femme ». Avec des résultats peu concluants, voire désastreux pour les athlètes. Car si le sexe est socialement construit sur un mode binaire M/F, la biologie, elle, se moque des catégories.

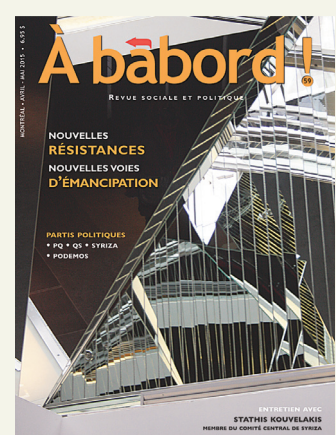
Un article publié en février 2015 dans la revue scientifique *Nature* a relancé le débat sur les questions liées au sexe et à l'impossibilité de le définir en termes binaires. En fait, chez les biologistes, cette idée est loin d'être neuve. Dès 1968, Keith L. Moore définissait dans le *Journal of the American Medical Association* neuf composantes de l'identité sexuelle. En 1993, Ann Fausto

DES IDÉES EN REVUES

Chaque mardi, *Le Devoir* offre un espace aux artisans d'un périodique afin qu'ils présentent leur perspective sur un sujet qui les préoccupe ou dont ils traitent dans les pages de leur publication. Cette semaine, un extrait du numéro 60, été 2015, de la revue *À bâbord* (ababord.org).

Sterling dans *The Sciences* suggérerait l'existence de cinq sexes. Étonnant, non ?

Pourtant, cette appréhension du sexe comme un spectre permet de tenir compte de la multitude de variations chromosomiques, hormonales ou autres existant chez l'humain et qui font que certaines personnes naissent avec des organes génitaux dont l'apparence ne correspond pas à une norme médicalement définie ou avec des combinaisons chromosomiques moins habituelles (XXY), ou une insensibilité à certaines hormones (une insensibilité aux hormones androgènes peut faire qu'une personne avec des chromosomes XY possède des



testicules internes tout en ayant des organes génitaux externes et des caractéristiques physiologiques femelles).

Ces formes d'intersexuation ne posent pas, dans la majorité des cas, de problèmes d'ordre médical. Pourtant, notre conception du sexe est tellement ancrée dans un système binaire que les personnes qui naissent intersexuées sont le plus souvent « assignées » à un sexe au moyen d'une chirurgie des organes génitaux et/ou des prescriptions hormonales. Une mutilation souvent non consentie puisque réalisée en bas âge et dénoncée par les associations de défense des droits des personnes intersexuées. Ce combat commence d'ailleurs à

porter ses fruits: en 2015, Malte est devenu le premier pays à interdire les chirurgies non médicalement nécessaires sur les enfants intersexués.

Tests de féminité dans les compétitions sportives

Un espace où les variations et l'ambiguïté ne sont pas tolérées est celui du sport de haut niveau. Afin de s'assurer que chaque individu concourt dans la « bonne » catégorie, des tests de féminité ont été mis en place au XX^e siècle. Il s'agissait au départ d'un contrôle gynécologique et morphologique du sexe apparent, de la force musculaire et de la capacité respiratoire; bref, des parades nues au cours desquelles les athlètes féminines étaient mesurées et examinées en détail. Jugé trop humiliant, ce contrôle a été remplacé en 1968 par le test du corpuscule de Barr qui permet de révéler la présence d'un deuxième chromosome X. Peu fiable, il a ensuite été remplacé par le test PCR/SRY, qui cherche à établir la présence ou l'absence d'un chromosome Y. Dans une récente entrevue, Anaïs Bohuon, auteure du livre *Le test de féminité dans les compétitions sportives - Une histoire classée X?* (éditions IXE, 2012), explique:

« Ces changements dans les critères du test de féminité montrent les multiples dimensions du sexe biologique et la difficulté à déterminer le « vrai » sexe d'une personne, dans un débat qui dépasse largement le monde du sport et interroge notre société tout entière. Cette difficulté se transforme en impossibilité lorsque les personnes se révèlent être « intersexes » et donc inclassables en tant que mâles ou femelles. Plus encore, nombre de recherches ont souligné l'impossibilité de déterminer de façon certaine le sexe biologique de tous les individus, qu'ils soient intersexes ou non. »

Cette difficulté est illustrée par le cas, très médiatisé, de Caster Semenya, une athlète sud-africaine. À la suite d'une performance remarquable au 800 m en 2009, sa « féminité » est remise en question et des tests lui sont imposés. Résultat: elle n'est pas dopée, mais son corps produit plus d'hormones androgènes que la majorité des femmes. Pour avoir le droit de concourir de nouveau dans la catégorie femme, elle doit maintenir son taux de testostérone en dessous d'un certain seuil, arbitrairement fixé et qui constitue la nouvelle balise du sexe femelle. Ces seuils obligent actuellement certaines athlètes à réguler

leur production hormonale à l'aide de médication. D'autres, nées avec des testicules internes, ont dû se les faire enlever au risque d'être interdites de compétition. Pourtant, rien de tout cela n'est médicalement nécessaire. De plus, le lien entre testostérone et performance sportive relève plus du construit social que d'un lien de cause à effet indiscutable; en effet, une étude réalisée sur des athlètes de haut niveau a montré que 16,5% des hommes possédaient un taux de testostérone inférieure à la moyenne masculine tandis que 14% des femmes possédaient un taux supérieur à la moyenne féminine. Et si tant est que la testostérone procure un avantage, n'est-ce pas la caractéristique principale des athlètes que d'avoir un corps hors norme capable de dépasser les limites ? Les pieds gigantesques du nageur Michael Phelps lui procurent certainement un avantage sur ses concurrents. Pourtant, nul ne suggère de le mutiler pour lui permettre de concourir dans sa catégorie!

◆ ◆ ◆
Des commentaires ou des suggestions pour *Des Idées en revues*? Écrivez à arobitaile@ledevoir.com et à gtailler@ledevoir.com

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION: Véronique Chagnon et Louis Gagné (adjoints à la direction de l'information), Antoine Robitaille et Guy Taillier (éditorialistes, responsables de la page Idées), Michel Garneau (caricaturiste), Jacques Nadeau (photographe), Michaël Monnier et Olivier Zuida (recherchistes photos); information générale: Isabelle Paré (chef de division), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Jessica Nadeau, Philippe Orfalli et Karl Rettino-Parazzoli (reporters); information politique: Marco Fortier (chef de division), Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Marco Bélier-Cirino et Robert Dutrisac (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corrivier (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter), Julie Carpentier (pupitre); information culturelle: Catherine Lalonde (responsable du cahier Livres), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médias), François Lévesque et Caroline Montpetit (reporters), Benoît Munger et Philippe Papineau (pupitre); information économique: Gérard Bérubé (chef de division), François Desjardins et Éric Desrosiers (reporters), Gérald Dallaire (pupitre); information internationale: Jean-Pierre Lévesque (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Sophie Chartier et Jean-Frédéric Légaré-Tremblay (pupitre); section art de vivre: Diane Prémont (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs), Loïc Hamon (cahiers spéciaux); équipe internet: Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier et Geneviève Tremblay (pupitre), Martin Blais, Annabelle Caillon, Justine Daneau, Florence Sara G., Ferraris et Coralie Mensa (assistants); correction: Andréanne Bédard, Isabelle Dowd, Christine Dumazet et Michèle Malenfant; soutien à la rédaction: Amélie Gaudreau (secrétaire), Laura Pelletier et Arnaud Stopya (comités); DOCUMENTATION: Manon Derome (Montréal), Denise Ledoux (Ottawa), Dave Noël (Québec); PUBLICITÉ: Mélanie Simard (adjointe par intérim), Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Evelyne De Varennes, Amel Elmam, Claire Paquet, Chantal Rainville et Nadia Sebati (publicitaires), Sylvie Laporte (avis légaux), Amélie Maltais (coordonnatrice), Laurence Hémond (secrétaire); PRODUCTION: Bruno Dubois, China Marsot-Wood, Yannick Morin et Nathalie Zemaits; INFORMATIQUE: Yanick Martel (administrateur web), Imane Boudhar (analyste programmeur), Hansel Matthews (technicien informatique); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE: Geneviève O'Meara (coordonnatrice des communications et de la promotion), Catherine Gentilcore (coordonnatrice du service à la clientèle), Manon Blanchette, Nathalie Filion et Kevin McKissock; ADMINISTRATION: Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Florentina Draghici et Xavier Pigeon (par intérim).

ACTUALITÉS

JEAN DORÉ 1944-2015

L'homme qui a changé le visage de Montréal

MARCO FORTIER
KARL RETTINO-PARAZELLI

Une semaine avant de mourir, Jean Doré a réalisé un vieux rêve: il est allé à la pêche en hydronautisme avec son ami Gilles Duceppe et sa fille Amélie à La Manouane, au nord de La Tuque.

«C'est un rêve qu'il avait, il l'a accompli», raconte le chef du Bloc québécois, la voix nouée par l'émotion. Jean Doré et lui ont vécu une longue amitié de quatre décennies: Christiane, la femme de Jean Doré, est l'ex-conjointe de Gilles Duceppe. Jean Doré est le beau-père d'Amélie, la fille de Gilles Duceppe.

Jean Doré était en relative forme lors du court voyage dans un camp de pêche. Il était heureux et serein, malgré le cancer en phase terminale qui le rongait. Puis, l'état de santé de l'ancien maire de Montréal s'est rapidement détérioré. Vendredi, il est entré à l'urgence. Samedi, il a été hospitalisé dans une chambre individuelle. Il est mort lundi, entouré de ses proches, à l'âge de 70 ans.

Gilles Duceppe et d'autres gens qui ont côtoyé Jean Doré ont salué lundi la mémoire d'un homme qui a «changé le visage de Montréal» au cours de ses deux mandats comme maire, de 1986 à 1994. «Il a sauvé le mont Royal, d'une certaine façon», dit le chef bloquiste.

«C'était un homme moderne, rigoureux, passionné et respectueux des autres», témoigne Gilles Duceppe.

«Le Montréal d'aujourd'hui doit beaucoup à Jean Doré», renchérit André Lavallée, qui a été élu dans l'équipe Doré en 1986.

Ils ont produit ensemble le premier plan d'urbanisme de la métropole. Par ses politiques, Jean Doré a aussi favorisé le retour vers le centre-ville. Montréal est une des rares villes nord-américaines dotées d'un centre-ville habité, rappelle M. Lavallée, qui est aujourd'hui sous-ministre associé à la Métropole.

Donner la parole

De l'avis de plusieurs, Jean Doré a littéralement ouvert les portes de l'Hôtel de Ville de Montréal: il a notamment instauré la période de questions lors des séances du conseil municipal et mis sur pied l'ancêtre de ce qu'on connaît aujourd'hui sous le nom d'Office de consultation publique de Montréal.

«Ce qu'il faut retenir, c'est qu'il a donné la parole aux Montréalais», souligne Robert Perreault, qui s'est fait élire pour la première fois à titre de conseiller municipal sous la bannière du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) en 1982. L'administration du maire Jean Drapeau prenait trop souvent des décisions

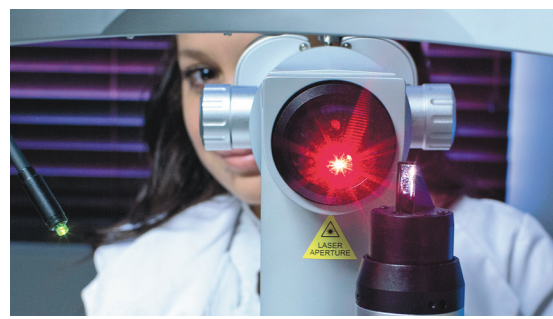
«sur un coin de table, avec des portes closes», ajoute-t-il. Mais l'arrivée en poste de M. Doré et de son équipe a changé la donne.

«Il croyait en la démocratie, sans être populiste ou démagogue», insiste M. Perreault, désormais directeur général de la Maison du développement durable. «C'était un homme de conviction qui savait convaincre.»

L'ancien attaché de presse du maire Doré, Benoît Gignac, se rappelle cette soirée, au début des années 90, au cours de laquelle les cols bleus ont occupé l'hôtel de ville pour exercer de la pression sur les élus. «Jean n'acceptait pas qu'on trafique la démocratie de cette façon et qu'on empêche le conseil municipal de siéger, se souvient-il. Malgré les avis des gardiens de sécurité, nous sommes entrés dans la salle pour déclarer le conseil municipal ouvert.»

Comme d'autres, l'ex-secrétaire général de la Ville de Montréal Pierre Le François tient l'intégrité et l'enthousiasme de Jean Doré, un politicien curieux qui maîtrisait très bien ses dossiers. «Il était respectueux de la fonction publique et a réussi à en tirer profit, affirme-t-il. Il voulait une ville efficace, moderne et belle.»

Le Devoir



Monique Beaudry, de clinique Bellevue

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

CLINIQUES

SUITE DE LA PAGE 1

cela aurait un effet catastrophique sur le réseau hospitalier qui déborde déjà pour plusieurs de ces services comme les colonoscopies ou les vasectomies. «C'est toujours une question d'accès. Les cliniques font 20 000 endoscopies par année, les hôpitaux ne sont pas capables de prendre en charge tous ces nouveaux cas», affirme M^{me} Girard.

À la clinique d'ophtalmologie Bellevue, la directrice générale Monique Beaudry est également très inquiète. «C'est très apeurant, avoue-t-elle en entrevue au Devoir. Il y a déjà des petites cliniques d'ophtalmologie qui ont commencé à fermer leurs portes.» Elle-même n'envisage pas de mettre la clé sous la porte de ses trois cliniques — les médecins refusent d'abandonner leurs patients du jour au lendemain, plaide-t-elle —, mais elle prévoit congédier du personnel et procéder à une réduction de services dans les prochaines semaines, n'ayant plus les moyens de fonctionner à plein régime. «Mon personnel est très stressé avec ça», déplore-t-elle.

Même son de cloche du côté de la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ), qui trépigne d'impatience. «Le 7 juillet arrive à grands pas et les médecins ont des délais, ils commencent à donner des rendez-vous pour juillet, mais s'ils arrêtent de donner des services en cabinet parce que ce n'est plus rentable, ils vont envoyer les gens à l'hôpital et alors bravo les délais!», s'exclame Nicole Pelletier, porte-parole pour la FMSQ.

Le problème, c'est que, dans les cliniques spécialisées offrant des soins assurés, le gouvernement paye le salaire des médecins à travers la RAMQ, mais n'offre pas de financement supplémentaire à la clinique pour lui permettre d'assumer les frais liés à la location des locaux, l'embauche de secrétaires et d'infirmières, l'équipement médical, l'entretien, l'administration, etc. Or, la loi interdit aux cliniques de facturer aux patients autre chose que les coûts liés aux médicaments qui leur sont administrés lors du traitement. Pour assurer la rentabilité de leurs cliniques, plusieurs ont ainsi décidé de facturer au patient un montant plus élevé que le prix réel du médicament. C'est ainsi que des patients se sont vu facturer, par exemple, plusieurs dizaines de dollars pour des gouttes ophtalmologiques qui ne coûtent qu'une fraction de ce prix.

Désassurance?

En conférence de presse en avril dernier, le Collège des médecins reconnaissait que cette mesure mettrait financièrement à risque les cliniques médicales. C'est pourquoi il implorait le ministre de légiférer pour clarifier la situation: soit le ministre finance davantage les cliniques, soit il leur permet de facturer au patient les frais d'exploitation, soit il désassure totalement le service, laissant ainsi les cliniques libres de facturer ce qu'elles veulent.

Dans la loi 28 sur le retour à l'équilibre budgétaire, adopté sous bâillon l'hiver dernier, l'article 182 prévoit la mécanique financière entourant la désassurance d'un service, ce qui fait craindre à certains que Québec s'engage dans cette option. Interrogé sur les frais accessoires en avril dernier, le ministre lui-même affirmait que la désassurance de certains services était une option envisagée. Questionnée de façon plus précise sur l'article 182, son attachée de presse répond aujourd'hui que cet article n'a rien à voir avec les frais accessoires et qu'aucune désassurance de service n'est prévue pour l'instant.

Le Devoir

DORÉ

SUITE DE LA PAGE 1

tion de l'ancien maire à la démocratie montréalaise et à la modernisation de l'appareil municipal. Élu en 1982 avec le RCM, M. Rotrand avait démissionné en 1988 pour siéger comme indépendant. «J'ai été très tough avec lui, mais il a toujours fait preuve d'une grande civilité avec les élus de l'autre côté de la salle et a toujours essayé de travailler avec eux», a-t-il relaté.

De son côté, le chef du Vrai Changement pour Montréal, Lorraine Pagé, a rappelé que Jean Doré avait ouvert la porte du pouvoir aux femmes, parmi lesquelles Léa Cousineau et Thérèse Daviau: «Jean Doré a été un précurseur. Il était féministe. Il a contribué à transformer nos institutions municipales pour faire en sorte qu'aujourd'hui, les citoyens aient leur place à l'hôtel de ville, que les minorités culturelles soient représentées et que les femmes soient là.»

Une révolution tranquille

Né dans le quartier Centre-Sud de Montréal en 1944, Jean Doré avait fait des études en droit à l'Université de Montréal. Après une brève incursion en journalisme en 1970, il devint l'attaché de presse du chef du Parti québécois, René Lévesque, de 1970 à 1971.

Jean Doré a fait son entrée à l'hôtel de ville comme conseiller municipal en 1984 à la faveur d'une élection partielle. À la tête du RCM, il est élu maire de Montréal en 1986, mettant fin à un règne de 26 ans de pouvoir du Parti civique et de son chef, Jean Drapeau. Sa victoire contre Claude Dupras, du Parti civique, est sans équivoque, le nouveau maire ayant obtenu 70% des voix et réussi à faire élire 55 conseillers sur 58 sièges.

L'arrivée au pouvoir de Jean Doré et de ses troupes apporte un vent de changement à l'hôtel de ville. Jean Doré dirigera Montréal pendant deux mandats avant d'être battu par Pierre Bourque en 1994.

Le 14 décembre dernier, d'anciens sympathisants se sont réunis pour souligner la fondation, 40 ans auparavant, du RCM, et rendre hommage à Jean Doré qui fêtait alors son 70^e anniversaire. Lors de ces retrouvailles, Léa Cousineau, première femme présidente du comité exécutif de la Ville, a qualifié de «véritable révolution tranquille» les deux mandats de Jean Doré et du RCM à l'hôtel de ville.

Le premier mandat de l'administration Doré a été fertile en réformes administratives. La jeune équipe a dépoussiéré l'appareil municipal, doté la Ville d'un plan d'urbanisme, décen-



Jean Doré, en juillet 1994. Quelques mois plus tard, il était défait par Pierre Bourque.

ROBERT SKINNER LE DEVOIR

tralisé la démocratie en créant les arrondissements, les comités-conseils d'arrondissement — sans pouvoirs décisionnels — et les bureaux Accès-Montréal, en plus de mettre en place l'Office de consultation publique de Montréal et d'ouvrir les portes de l'hôtel de ville aux citoyens.

C'est sous le règne de Jean Doré que voient le jour le Biodôme de Montréal, le Jardin chinois, le Musée Pointe-à-Callière et la plage de l'Île Notre-Dame. Le maire Doré pilota aussi de grands projets urbains, comme la revitalisation du Vieux-Montréal et l'adoption d'un plan de mise en valeur du mont Royal.

Jean Doré est réélu en 1990, mais son deuxième mandat, assombri par une crise économique qui frappe durement Montréal, voit s'estomper la sympathie des Montréalais envers son administration. Avec la nouvelle décennie, l'appareil municipal s'encrasse dans une lourdeur bureaucratique, estiment plusieurs critiques. La récession frappe de plein fouet les Montréalais. Lors d'une entrevue au Devoir en novembre dernier, l'ancien maire avait admis que l'imposition d'une surtaxe sur les immeubles commerciaux lui avait coûté cher politiquement.

Battu par Pierre Bourque en 1994, Jean Doré a tenté un retour en politique en 1998, mais sans succès. Il s'est alors tourné vers le secteur privé, devenant directeur principal, développement des affaires, financement institutionnel et services bancaires, à la Caisse centrale Desjardins. Impliqué dans la communauté, il a aussi présidé la Fondation des Auberges du cœur.

À l'automne dernier, Denis Coderre avait officiellement la dénomination de la plage Jean-Doré de l'Île Notre-Dame en l'honneur de l'ex-maire. Le maire Coderre avait aussi évoqué l'idée de nommer une rue ou un parc en l'honneur de Jean Doré.

Les policiers et l'uniforme

Lors des funérailles de Jacques Parizeau, la semaine dernière, Denis Coderre avait été choqué de voir les policiers porter des pantalons de camouflage. Lundi soir, le maire a lancé un message clair à la Fraternité des policiers en prévision des obsèques de Jean Doré: «J'espère qu'il y a des gens qui prennent des notes par rapport à des situations bien précises et que tout le monde, du côté des forces policières, aura l'uniforme intégral.»

Le Devoir

PICARD

SUITE DE LA PAGE 1

jours faite en anglais. La rockeuse pop a raconté au Devoir qu'elle a pratiquement appris la langue en dévorant les pochettes des disques.

«J'ai jamais dit que [l'écriture en français], ça ne m'intéressait pas, c'est juste que j'étais pas capable de le faire. Je m'étais dit que je ne voulais pas le forcer. Pour moi c'aurait été anti-artistique de faire les choses parce que les gens voulaient ça. Et y avait un petit côté rebelle en moi qui disait non. C'est un peu tata, mais si tu veux absolument que je fasse quelque chose, on dirait que ça m'enlève le goût de le faire!

Fallait que ça vienne de moi. Et là c'est arrivé comme ça.»

Comme ça, boum, quelque chose a débloqué chez Pascale Picard. Elle dit ne pas être dans une démarche planifiée vers le français, mais plutôt dans une année où elle a décidé «de dire oui à tout ce qui arrivait». D'où la permission qu'elle s'est accordée d'essayer d'écrire dans sa langue maternelle, malgré «la peur de ne pas réussir».

Pascale Picard confie que, depuis quelque temps, son plaisir d'écrire (en anglais) s'est élimé, à force de contraintes de tombées, de la pression qui entoure la parution d'albums dans l'industrie de la musique. «Créativement, je me mettais moi-même des barrières. Dès que je sentais que ce n'était pas bon, je scrappais ça tout de

suite. Et avec les ateliers de Taoudoussac, j'ai repris le goût de jouer avec les mots. J'ai fait une tournée sur la musique d'All My Loving des Beatles mais où ça parle de gazoline et de foutre le feu à mon mari, juste avoir du fun! J'ai fait une chanson avec "buffet froid et salami hongrois", pour dédramatiser tout ça, et pour retrouver pourquoi j'écris des tonnes, le plaisir de jouer avec les mots. Et on a ri beaucoup, ça a été la clé.»

Adapter ou traduire?

Et puis parallèlement à ce déblocage créatif, il y a ce concert mardi soir aux FrancoFolies, où Pascale Picard a accepté la proposition du vice-président à la programmation Laurent Saulnier d'interpréter ses chansons en français.

Sa seule condition? Que son amie Gaële, auteure-compositrice-interprète, accepte de sauter dans l'aventure avec elle. «Tout de suite, elle a dit oui, dit Picard. Alors, j'ai traduit mot à mot le propos de ce que je voulais dire dans chacune des chansons, et elle, elle a travaillé ça pour que ça sonne. C'est vraiment un travail d'équipe.»

Une fois les chansons reçues, Pascale Picard n'a eu qu'à changer quelques tournures ici et là pour être bien à l'aise avec le phrasé des nouvelles versions. «Veux, veux pas. Gaële est Québécoise d'adoption depuis 15 ans, mais ça reste qu'il y a des tournures françaises. Et comme j'avais jamais chanté en français, je devais trouver c'était quoi le style dans lequel j'étais confortable. Il

y a cinquante manières de faire. Moi, j'ai un petit côté "québécois", il faut que j'ai des "pis là", et des "faque", des tournures dans lesquelles je sens que je suis moi.»

Mais a-t-elle l'impression d'avoir un peu trahi ses chansons dans la traduction? «Je pense que le mot-clé, ce n'est pas traduction, c'est adaptation, précise-t-elle. Il y a des trucs qui ont un peu changé de sens, mais, en gros, Gaële a gardé l'essence de chacune des tonnes.»

Par exemple? «Dans Runaway, je dis: "I'm gonna hold on to you as long as I can". Ça devient: "je ne briserai pas sous le poids, j'ai plus de force en moi que tu crois". Ça change un peu, mais j'aurais pas dit "je m'accrocherai à toi aussi longtemps que je pourrai", c'aurait pas été beau.»

Le Devoir

En concert extérieur gratuit à l'angle des rues Sainte-Catherine et Jeanne-Mance, 20 h

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel

Par courriel agenda@ledevoir.com